N° 8 — 2e Année

Rédaction, Administration, Annonces
10, Rue Saint-Joseph, PARIS
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Abonnements et Concours
10, rue Saint-Joseph, PARIS
(On s'abonne dans tous les bureaux de poste)

PRIX : 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

PUBLICATION NATIONALE

FAITS DRAMATIQUES
ÉVÈNEMENTS PASSIONNELS
OU TRAGIQUES

ROMANS DE DÉTECTIVES
ET DE POLICE

LES DRAMES DE L'AMOUR
LES DRAMES DE LA VIE
LES DRAMES DE LA MORT

PARAIT CHAQUE SAMEDI

Un Crime sadique

Une Fillette assassinée à Marseille

Un de ces crimes effroyables, un de ces forfaits sans nom qui causent une impression d'horreur d'autant plus profonde qu'ils ont frappé un pauvre petit être sans défense, a été découvert à Marseille. Des ouvriers se rendant à leur travail ont en effet trouvé, l'autre matin, au bord d'un des talus bordant le boulevard Saint-Jean, à la Capelette, faubourg de la grande cité phocéenne, le cadavre affreusement mutilé d'une fillette de huit ans.

(Voir la suite à la page suivante.)

36871

VOIR DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO LA SUITE DE " L'AFFAIRE STEINHEIL "

Un Crime Sadique *(Suite)*.

L'enfant gisait au pied d'un des murs qui entourent une grande raffinerie de soufre. Le côté droit de la face reposant contre le sol, elle était étendue sur le ventre. Elle avait sur le dos un fichu de laine ensanglanté. Sous son menton s'ouvraient deux plaies d'où le sang avait jailli à flots, et qui laissaient voir la trachée artère...

En outre, un examen plus approfondi permit de constater que l'odieux assassin fit subir à la pauvre fillette un véritable martyre ; c'est ainsi que la malheureuse enfant a succombé à des tentatives de strangulation et à deux larges plaies qui lui ont ouvert la gorge. En outre, le corps de la fillette ne porte pas moins de soixante traces de brûlures, de piqûres ou d'ecchymoses sur l'abdomen.

En ce qui concerne le viol, le médecin légiste déclare qu'il y eut défloration complète, mais sans doute après la mort.

Cette enfant a été reconnue pour être la petite Marie Bianco, fille d'une veuve ayant pour amant un nommé Giovanni Matteo, journalier, d'origine italienne.

Lorsque la mère fut mise en présence du cadavre, elle manifesta un désespoir d'une telle violence, et en apparence si sincère, qu'on eut lieu de craindre pour sa raison.

Par la suite l'hypothèse a été admise que Marie Bianco était une enfant martyre et que ses bourreaux avaient voulu se débarrasser d'elle par un crime dont les circonstances feraient croire à l'attentat immonde d'un Soleilland.

Puis, cette hypothèse fut abandonnée.

Mais le vrai coupable, espérons-le, n'échappera pas au châtiment terrible et exemplaire qu'il mérite.

FLAGELLÉE !

Une fermière du village de Saint-Siméon-de-Bressieux, dans l'Isère, restée vieille fille, semble avoir conservé tout ce qu'il faut pour plaire, puisque malgré ses quarante-six printemps, elle compte encore des adorateurs. L'un de ceux-ci, marchand de grains d'une commune voisine, est père de trois grands et solides gaillards, qui virent d'un mauvais œil la conduite que menait l'auteur de leurs jours. Mais, au lieu de s'en prendre à ce dernier de ses frasques galantes, ils en firent grief à la séductrice. Et c'est ainsi qu'elle put les voir faire irruption dans son logis, dont ils avaient enfoncé la porte à coups de pioche, pendant que le père, pris de peur, s'enfuyait par les toits en un costume sommaire infiniment trop léger pour la saison. Exaspérés contre la capiteuse fermière, les protecteurs de la vertu paternelle rouèrent de coups cette femme sans défense, puis, la traînant, une corde au cou, à travers les rues du village, ils la déshabillèrent à moitié et lui firent subir, insensibles à ses cris de douleur, le supplice de la flagellation. Après quoi, on l'abandonna, et ce fut au milieu des huées de la population qu'elle regagna son domicile. Cette scène, renouvelée de celles qu'on pouvait voir en un passé heureusement fort lointain, a donné lieu à l'ouverture d'une enquête judiciaire.

L'ÉVENTREUR DE BERLIN

Jack l'Eventreur, le tueur de femmes dont les innombrables exploits terrifièrent Londres il y a quelque vingt ans, a trouvé à Berlin un monstrueux émule.

Depuis le 10 février, c'est, dans la capitale allemande, une succession ininterrompue de crimes ou d'attentats dont les victimes sont exclusivement des femmes ou des jeunes filles.

Le coupable — ou les coupables, car, en présence de la multiplicité de ses forfaits, on est forcé de voir en cet éventreur un être collectif — vise uniformément à l'abdomen les malheureuses sur qui, par hasard ou par choix, il jette son dévolu.

Chaque jour voit s'accroître le nombre de ces attentats. On en a, en moins d'une semaine, constaté plus de trente.

Et la série sinistre ne paraît pas près d'être close.

Ils se produisent, même en plein jour, sur tous les points de Berlin, affolant la population, déroutant la police, qui a pu saisir et appréhender toute une légion d'individus suspects sans nul résultat appréciable...

On se demande, vraiment, en frissonnant pour toutes les pauvres femmes qui peuvent devenir la proie du farouche éventreur, quand va finir ce rêve sanglant, ce cauchemar rouge...

LES SURPRISES DE LA LUNE DE MIEL

Le luxueux paquebot *Suévic*, qui dessert une des lignes maritimes anglo-australiennes, arrivait l'autre jour à Plymouth, ayant à son bord un grand nombre de passagers.

Parmi ceux-ci, on avait remarqué dès le départ un couple de nouveaux mariés rayonnants de bonheur et débordants de joie, M. et Mme Duncan Mac Intyre Johnson. Ils avaient quitté Melbourne aussitôt leurs noces célébrées et venaient passer en Angleterre leur lune de miel.

Pendant toute la durée de la traversée, leurs compagnons de route leur avaient montré la plus vive sympathie. On leur faisait fête. On se frottait à eux comme pour leur emprunter, par contagion, un peu de leur joie et de leur bonheur.

Le débarquement venait de s'effectuer enfin. Les deux époux se dirigeaient, parmi les autres passagers, vers la salle d'attente de la douane, quand, tout à coup, trois personnages d'aspect plutôt sévère invitèrent M. Mac Intyre Johnson à s'entretenir un instant avec eux, à l'écart.

En vérité, il n'y avait là, dès l'abord, rien dont pût s'inquiéter la jeune femme. Quelque formalité, sans doute, après laquelle, légère comme un oiseau et souriant à la vie, elle allait de nouveau se suspendre câlinement au bras du mari tant aimé.

Et Mme Mac Intyre Johnson continuait à deviser gaiement avec ses compagnons et ses compagnes, leur répétant combien elle se sentait joyeuse de voir enfin cette Angleterre dont elle rêvait depuis si longtemps et de si loin...

Hélas ! ce qui l'attendait dans la métropole c'était la plus cruelle surprise et la plus douloureuse angoisse...

Elle apprit bientôt, en effet, que les interlocuteurs de Mac Intyre Johnson n'étaient autres que des détectives, et que le nouveau marié — qu'on accusait, à tort ou à raison d'avoir détourné certaines sommes au détriment d'une Compagnie de Melbourne — était, par eux, mis en état d'arrestation...

La jeune épousée n'en pouvait ni n'en voulait croire ses oreilles.

Elle protesta, avec une indignation véhémente, contre l'imputation dont on flétrissait son Duncan.

Puis, écrasée par la brutalité du coup qui le frappait, elle s'évanouit.

... Quand elle revint à elle, Mac Intyre Johnson n'était plus là... On l'avait emmené en prison, malgré ses protestations d'innocence — et c'est seulement à l'heure où paraîtra ce numéro de *l'Œil de la Police* que, transféré à Londres, il entendra le tribunal de Bow-street statuer sur son sort.

Mme Mac Intyre Johnson restera jusque-là — au moins — une demi-veuve, qui pleure les belles journées et les belles nuits de sa lune de miel — trop vite passées.

Pauvre petite mariée !...

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

UN DRAME DE LA JALOUSIE A DUNKERQUE

Edouard Croccelle, qui vient de comparaître devant la Cour d'assises du Nord, n'est âgé que de trente-quatre ans.

Il n'en avait pas moins exercé — jusqu'à l'heure où le jury lui a pour sept années, assigné une « position » fixe — les professions les plus nombreuses et les plus diverses.

Sa biographie, reconstituée au cours de l'enquête judiciaire, le montre, en effet, successivement ouvrier chaudronnier, garçon brasseur, garde de nuit aux mines, tisserand, ajusteur, gardien à l'asile d'Armentières et, enfin, marchand ambulant à Dunkerque. Mais, en dépit de la multiplicité de ses avatars, on n'avait jamais relevé contre lui rien de défavorable.

Ce qui le perdit, ce fut l'amour.

A Armentières, il fit la connaissance de Domitile Dagbert, qui devint sa maîtresse et le suivit à Dunkerque.

Or, Domitile était de mœurs plus que légères. Nul ne l'ignorait, excepté l'amant. Pourtant, à la longue, celui-ci souffrit de voir la belle coqueter avec les matelots qui fréquentaient l'estaminet où logeait le ménage. Et, d'apprendre que, lui absent, elle chantait pour ces hommes de mer en s'accompagnant sur la mandoline — auditions musicales trop souvent suivies de tête-à-tête d'un caractère infiniment moins innocent, — exaspéra la jalousie qui peu à peu s'était développée dans son cœur.

Pour l'avoir mieux à lui, il voulut la ramener à Armentières. Elle s'y refusa obstinément.

Des altercations, de plus en plus violentes et fréquentes, s'élevèrent dès lors entre Croccelle et Domitile.

Et, dans la nuit du 11 au 12 octobre dernier, le drame éclata.

Il y eut entre les amants, rentrés dans leur chambre, une dernière querelle à l'issue de laquelle Domitile Dagbert, insouciante et tranquille, en femme trop sûre de son pouvoir, s'endormit d'un calme sommeil — dont elle ne devait jamais se réveiller...

Croccelle, poussé au crime par un de ces terribles mouvements que peut déterminer la fureur jalouse arrivée à son paroxysme, prit dans sa poche une cordelette, y fit un nœud coulant, la passa au cou de Domitile et serra, serra lentement, serra longtemps..

Lorsqu'il n'eut plus devant lui qu'un cadavre, le meurtrier sortit, rencontra dans la rue deux agents de police qui faisaient leur tournée nocturne, les aborda, leur dénonça son crime, et fut, séance tenante, mis en état d'arrestation.

Les jurés ont rendu contre l'assassin de Domitile Dagbert un verdict à la suite duquel la Cour l'a condamné à *sept ans de réclusion*.

UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT A SAINT-MARTIN-LACAUSSADE

Edouard Capron, mécanicien à Blaye, est un peu sympathique gaillard de dix-huit ans qui ne déparerait certainement pas la jolie collection de jeunes bandits dont nous parlons plus loin à propos de la colonie d'Eysses.

Son casier judiciaire était orné déjà d'un certain nombre de condamnations, et s'il vient seulement de comparaître pour la première fois devant le jury de la Gironde, ce n'est pas faute d'avoir été fortement soupçonné, il y a deux ans environ, d'être l'assassin de sa grand'mère. Mais l'absence de preuves matérielles fit alors contre-poids aux lourdes présomptions qui l'écrasaient. On lui, par un non-lieu, lui rendre une liberté dont il allait bientôt faire un triste usage.

Le 1er novembre dernier, Capron s'empara chez son père, d'un fusil de chasse et de quelques cartouches ; puis, le soir venu, il alla dans un cabaret en compagnie d'un jeune soldat, François Saxe, âgé de dix-neuf ans, récemment engagé au 144e de ligne.

Vers onze heures et demie, Saxe et Capron — celui-ci toujours armé du fusil — partirent pour le village de Saint-Martin-Lacaussade, situé à 3 kilomètres de Blaye. Ils y arrivèrent à minuit.

Devant une maison isolée qui n'avait pour seuls habitants que M. Pierre Serre, âgé de soixante-quatre ans, et sa fille Eugénie, Capron s'arrêta, puis heurta à une porte.

M. Serre parut à sa fenêtre et se pencha au dehors pour voir ce qu'on lui voulait.

Ce fut le soldat qui prit la parole : « Dites donc, patron, fit-il, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de boire un coup ? »

Comme l'interpellé répondait que l'heure était singulièrement choisie pour une pareille demande, Capron, sortant brusquement de l'ombre où il se tenait dissimulé, leva son fusil, qu'il tenait à deux mains par l'extrémité du canon, et, s'en servant comme d'une massue, il abattit la crosse sur le crâne du vieillard.

Aveuglé par le sang, celui-ci reculait dans sa chambre en poussant le cri : « A l'assassin ! » lorsque Capron, le visant, lâcha un coup de fusil de chasse. Toute une partie de la charge alla se loger dans la muraille ; mais une centaine de plombs, après avoir percé la chemise de la victime, lui labourèrent littéralement la poitrine d'un grand nombre de petites blessures, fort heureusement sans gravité.

Un second coup de feu éclata aussitôt, et si M. Serre ne fut pas, cette fois, mortellement atteint, ce fut grâce à la précaution qu'il avait prise de se jeter à plat ventre.

Sa présence d'esprit, qui ne l'avait pas quitté un seul instant, lui permit d'ailleurs d'effrayer ses deux assaillants par des menaces illusoires et de les éloigner pour quelques minutes, qu'il mit à profit en se barricadant, avec sa fille, dans sa maison.

Le « coup » des deux jeunes sacripants — sur le mobile duquel on ne pouvait avoir aucun doute — était donc manqué...

Et le jury de la Gironde leur en a octroyé le juste salaire en rendant un verdict en vertu duquel Edouard Capron est condamné à *quinze ans de travaux forcés* et François Saxe à *cinq ans de réclusion*.

LE CRIME DE LA COLONIE D'EYSSES

Deux pupilles de la colonie correctionnelle d'Eysses, près de Villeneuve-sur-Lot, ont été traduits pour assassinat devant la Cour d'assises de Lot-et-Garonne.

La colonie d'Eysses est particulièrement affectée aux jeunes détenus déjà frappés, quoique mineurs encore, de condamnations de droit commun, et que d'autres établissements similaires y envoient, pour se débarrasser de sujets impossibles à discipliner.

Il en résulte que les jolis sujets réunis à Eysses forment un assemblage de malfaiteurs précoces dont les déplorables instincts, déjà manifestés, ne demandent malheureusement qu'à s'épanouir.

Car l'énergie, la constante surveillance, l'attention toujours en éveil d'un personnel irréprochable, ne peuvent rien contre l'émulation au mal qui anime avant tout les recrues de cette jeune armée du crime.

Aussi les attaques isolées contre les gardiens ne s'y comptent-elles plus, et les révoltes collectives y sont-elles fréquentes.

Mais l'esprit combatif de ces pupilles ne s'exerce pas seulement envers les hommes à qui incombe la tâche ingrate de les surveiller.

Ils sont en guerre les uns contre les autres, de groupe à groupe, de clan à clan. Et parfois il éclate entre eux des conflits qui ont un dénouement tragique.

C'est ainsi qu'au mois de novembre 1908, les pupilles Jean Garcin et Angelo Larghi, employés à l'atelier de forge et enrôlés tous deux au groupe des « Marseillais », mirent à profit une courte absence de leur gardien pour « régler son compte » à Ténière, un de leurs codétenus, qui appartenait, lui, au groupe des « Parisiens ».

Le meurtre fut commis avec une férocité atroce.

Pendant que Laghi assénait à Ténière un coup de couteau dans le dos, Jean Garcin lui plongeait dans le ventre un tisonnier chauffé à blanc.

Le malheureux tomba en poussant de véritables hurlements de douleur — et il mourait deux jours plus tard, au milieu d'horribles souffrances.

Devant la Cour d'assises, la préméditation du crime a été établie de manière indiscutable.

Les assassins, en raison de leur jeune âge, ont bénéficié de l'admission de circonstances atténuantes. Garcin a été condamné à *six ans de travaux forcés* ; quant à Larghi, acquitté du chef d'assassinat et retenu seulement pour le délit de coups et blessures, il n'a été condamné qu'à *un an de prison*.

L'AFFAIRE STEINHEIL

L'instruction a, tous ces temps-ci, continué de marquer le pas.

Quelques témoins isolés, déjà entendus et qui n'apportaient à l'enquête rien de sensationnel, ont défilé successivement dans le cabinet du juge.

Quant à la « veuve tragique », elle n'a guère quitté la pistole de la vieille prison de Saint-Lazare, où elle attend le moment de sa comparution devant le jury.

L'impression dominante, au Palais, est que la procédure pourra bientôt être transmise au parquet, et que l'ordonnance du juge va intervenir à une échéance relativement brève.

A l'heure où ce bref bulletin de l'Affaire Steinheil est mis sous presse, il ne reste au public comme à la nièce de « tante Lily » — mais dans des sentiments et un espoir tout opposés — qu'une chose à faire : attendre...

*Lire dans les numéros précédents de l'*ŒIL DE LA POLICE : *l'*AFFAIRE STEINHEIL *(Grandes gravures en couleurs)*

DE LA POLICE
DANS LE SUD-OUEST

DANGER DE L'ESSENCE. — Mme Valentine Fresnel, 60 ans, demeurant à Saint-Augustin, était occupée à garnir une lampe à essence. Soudain, elle laissa tomber sur le sol, où elle se brisa, la bouteille renfermant le dangereux liquide.

L'essence prit feu au contact du foyer de la cheminée, et les vêtements de Mme Fresnel s'enflammèrent. Son mari, âgé

de 80 ans, voulant lui porter secours, fut à son tour enveloppé par les flammes et brûlé en différentes parties du corps.

Les deux vieillards auraient certainement péri dans le feu sans l'intervention de leur belle-fille, qui a d'ailleurs été brûlée au visage et aux mains, et de leur courageuse petite-fille, âgée de 14 ans, laquelle jeta sur eux des couvertures et appela par ses cris l'attention des habitants du quartier qui réussirent à sauver les 3 victimes d'une mort certaine ; mais assistèrent impuissants à l'incendie total de l'immeuble. GIRONDE.

DRAMATIQUE NOYADE. — Vers 5 heures du matin, au Boucau, M. Lafargue, patron d'une gabare, fut réveillé par le bruit de l'eau qui envahissait son embarcation. Il eut toutes les difficultés pour sortir, car l'eau fermait la porte de la petite pièce. Il put enfin se sauver, mais son matelot Mendy fut immédiatement noyé. Détail navrant : le frère de Mendy, qui se trouvait sur une gabare voisine, tendit son aviron à Lafargue. Il assista impuissant à la mort de son frère, qui ne tarda pas à être entraîné. BASSES-PYRÉNÉES.

UNE TORCHE VIVANTE. — M. Louis Redon, propriétaire à Dienné, près Poitiers, venait, avec l'aide du jeune Roger Pineau, de miner une souche pour la fendre. L'un tenait le tison qui avait servi à l'opération, l'autre, le jeune Pineau, le reste de la poudre dans un bol. Un coup de vent fit voler une étincelle sur cette poudre et aussitôt, une énorme gerbe de flammes enveloppa l'enfant qui fut atrocement brûlé à la figure, tandis que ses vêtements s'enflammaient M. Redon, grièvement atteint à la figure, coucha l'enfant dans l'eau du fossé de la route, évitant ainsi que le malheureux fût brûlé vif. L'état de l'enfant est grave. VIENNE.

A LA JUSTICE DE PAIX

PÉTAUNAZE L'ÉTRANGLEUR

M. Vaurazé de la Brichetonnière, ancien bandagiste aux colonies, chevalier, officier, grand-officier et commandeur de plusieurs ordres exotiques, membre du conseil d'administration des Pêcheries internationales du Sahara, de la Compagnie des tramways transcaspiens, auteur d'une brochure sur la reconstitution de l'empire indo-chinois par l'électro-magnétisme, habite, avec sa nombreuse famille, une maison de la rue Saussure, aux Batignolles.

Malheureusement pour la tranquillité de ses colocataires en général, et d'Evariste Pétaunaze, le poète bien inconnu, dont les fabricants de mirlitons se disputent les asticots, en particulier, M. Vaurazé de la Brichetonnière avait rapporté des colonies un magnifique perroquet, vert et jaune, qui ne chômait guère du bec alors qu'il était en vie.

La maison de la rue Saussure, comme la plupart des autres immeubles de Paris, abrite, moyennant des termes relativement inacceptables qu'ils sont bien forcés d'accepter, des gens de tout sexe, de tout âge, de tout poil, de tout acabit, parmi lesquels le poète Evariste Pétaunaze, déjà nommé, lequel, avec le concours d'une Egérie à deux fins qui reprise les chaussettes et soigne le pot-au-feu, accouche en moyenne d'un quatrain par jour. Il se repose les dimanches et jours de fête.

Depuis l'arrivée de la famille Vaurazé de la Brichetonnière dans la rue Saussure, la maison jadis si calme, où le poète et sa compagne avaient cru devoir transporter leurs pénates, était devenue un enfer.

Voici la scène, scène à ne pas faire, qui se reproduisait chaque matin :

Au petit jour, l'animal de perroquet commence à faire entendre son ramage.

— Rrrran tan plan, tan plan, tan plan... Vive l'em...pe...rrreur !

A ce cri aujourd'hui subversif, le sergent de ville retraité du cinquième, qui lampe à même le goulot la goutte quotidienne d'eau-de-vie blanche, se met à la fenêtre, attendri, et fait un signe d'intelligence et de satisfaction à l'employé des pompes funèbres, un ancien centgardes, qui demeure en face :

— Une fameuse bête tout de même... hein ?

L'interpellé acquiesce d'un signe de tête, tout en donnant un dernier coup de fion à ses bottes cirées avec amour.

L'oiseau semble avoir entendu le compliment :

— Portez... arrrrmes !... Rrrran tan plan, tan plan, tan plan... Vive la ré... pu... blique !

— Sale bête ! font en même temps les deux hommes qui ferment leurs fenêtres, tandis qu'à d'autres étages on applaudit en criant :

— Bravo ! T'as raison, mon vieux colon.

Le perroquet continue :

— Hou... hou... la calotte !... Gloire à Jaurès !... Vive Pataud !...

On voit que M. Vaurazé de la Brichetonnière, qui aura bientôt des fils à caser, songe à l'avenir et ne veut se compromettre en aucune façon.

C'était tous les jours sans exception, du matin au soir, la même comédie, la même chanson. C'était bien agaçant pour le poète des mirlitons, car Evariste Pétaunaze n'est ni républicain, ni bonapartiste, ni royaliste. Son expérience personnelle lui a appris que dans tous les partis il y a très peu d'honnêtes gens et d'hommes intelligents, beaucoup de canailles et d'imbéciles. Il se fiche de la politique comme d'une guigne, ne se formalisant d'aucune opinion, mais il entend vaquer en paix à l'élevage de ses asticots mirlitonesques...

Un beau matin, le parquet de la Seine recevait de M. Vaurazé de la Brichetonnière une dénonciation contre M. Evariste Pétaunaze, accusé formellement d'assassinat. La préfecture de police prévenue dépêcha un de ses plus fins limiers, selon l'expression consacrée, mais, au lieu de comparaître devant la cour d'assises, Evariste Pétaunaze, auteur présumé de l'attentat commis sur la personne de Jacquot, en est quitte pour une simple comparution en justice de paix. Le voici devant le magistrat.

En même temps, nous voyons, la boutonnière fleurie d'une rosette multicolore, l'air triste, un crêpe à son chapeau, le demandeur, le propiétaire de Jacquot. M. de la Brichetonnière fait, d'une voix dolente, un long récit, entrecoupé par des sanglots, de la vie et de la carrière de l'oiseau qui n'est plus. Intelligent ! Et drôle ! Comprenant tout, répétant tout ! On ne pouvait même pas dire qu'il ne lui manquait que la parole.

— S'il lui avait manqué la parole, il eût été parfait et je l'aurais chanté sur mes mirlitons, le proclamant le volatile le plus remarquable de la gent ailée, interrompt Evariste.

LE DEMANDEUR, *ému*. — Un perroquet sans parole !... Pourquoi pas une femme sans appas, un printemps sans fleurs, un gendarme sans bottes, un bureaucrate sans rond de cuir, un poisson sans écailles ?...

M. LE JUGE DE PAIX. — Voyons, monsieur, interrompez vos comparaisons. Dites-nous combien vous réclamez à M. Pétaunaze, et sur quoi vous basez votre accusation.

LE PLAIGNANT, *s'animant*. — Certainement qu'ils sont plus de treize à la douzaine à la Chambre des députés, au Sénat, et même à l'Académie française, qui n'ont pas la même facilité d'élocution. Une bête d'un prix inestimable.

M. LE JUGE DE PAIX. — Voyons, ne sortons pas de la question. Vous accusez M. Evariste Pétaunaze d'avoir tué...

LE DEMANDEUR. — Dites assassiné... Et vous serez encore au-dessous de la vérité.

M. LE JUGE DE PAIX. — D'avoir tué votre perroquet. Sur quoi basez-vous votre accusation ?

LE DEMANDEUR. — Le misérable s'est vanté d'avance de son forfait. Au moment où nous sortions pour aller dîner en ville, le soir de la catastrophe, il a prévenu à haute voix, par la fenêtre, un complice que je n'ai pas fait citer pour la bonne raison qu'il est resté inconnu. Ma femme a entendu le propos. Non seulement elle, mais une bonne partie des locataires de la maison peuvent vous le rapporter. C'est horriblement compromettant.

Evariste Pétaunaze est ahuri. Il regarde avec stupéfaction le plaignant.

— J'ai tenu un propos compromettant ?

LE DEMANDEUR. — Non pas un, mais mille.

ÉVARISTE. — C'est trop fort ! Vraiment, je...

M. LE JUGE DE PAIX. — Quels sont ces propos ?

LE DEMANDEUR. — Chaque jour, lorsque Jacquot, qui parlait mieux qu'un avocat, monsieur le juge de paix, débitait ses drôleries, on entendait Monsieur donner de grands coups de pied sur le parquet, puis il ouvrait sa fenêtre et nous disait : « Elle ne va donc pas se taire votre sale bête ? Elle me fait manquer la rime. » Moi, je ne répondais pas, comme de raison.

ÉVARISTE. — Oui, mais l'autre bête ne gardait pas le silence malgré mes observations.

LE DEMANDEUR. — Le soir de l'attentat, nous avions dîné chez le cousin Bacheriot, un chocolatier de Pantin. Nous rentrons tous de bonne humeur, nous voulons dire bonsoir à notre chéri mignon. Jacquot pendait, la tête en bas, au bout de la chaîne de son perchoir ! Nous lui avons mis des sinapismes, fait boire du vin chaud, donné un lavement d'eau de mélisse, rien n'y a fait. Alors ma femme s'est écriée tout de suite : « Je sais qui a fait le coup. C'est le véreux d'au-dessus, un grincheux, un jaloux, qui se plaignait toujours, parce que notre oiseau avait plus d'instruction que lui. » Ma femme avait entendu le propos.

M. LE JUGE DE PAIX. — Mais quel est-il ?

ÉVARISTE. — Vous nous faites languir.

Le demandeur regarde le poète. Il s'avance vers lui, la dextre menaçante :

— D'après les témoignages auriculaires, recueillis par nous, de la respectable Mme Lapistache, notre concierge, qui balayait la cour ; de la femme Lartichoux, la cuisinière du premier, qui écossait des petits pois ; de Mlle Anna Trumeleau, artiste-peintre, qui lavait des épinards ; de M. van der Boum, commis de banque, qui chatouillait sa bourgeoise dans sa salle à manger, et des époux Laroupie, tailleurs, qui se chamaillaient dans leur arrière-boutique, vous voyez que je précise, sans parler de ma femme qui se trouvait à sa fenêtre, vous avez crié à votre ami à haute voix : « Je me sens disposé ce soir à étrangler un fameux perroquet. » Les fenêtres étaient ouvertes. Toutes ces personnes peuvent affirmer, sous la foi du serment, que...

Brouhaha dans le fond de la salle. On crie : « Oui, oui ! Nous avons entendu. »

ÉVARISTE. — Que j'ai tenu ce propos ? Mais je ne le nie en aucune façon.

FEUILLETON DE L'*Œil de la Police* n° 8.

LE CRIME DE L'OMNIBUS

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

III* (*suite*).

Freneuse avait eu un instant d'émotion. Il ne s'était pas, comme son ami Binos, passionné pour le métier de chercheur, mais le mystère de l'omnibus le préoccupait beaucoup plus qu'il ne se l'avouait à lui-même, et il avait cru que la marchande d'oranges allait l'éclaircir. Mais le renseignement qu'il espérait n'était pas venu.

Il se dit cependant qu'il y avait peut-être quelques utiles informations à tirer de cette dondon, et il reprit :

— Mais si elle venait souvent à ce marché de Montmartre, c'est qu'elle habitait le quartier.

— Oh ! ça, c'est sûr, répondit la commère.

— Et peut-être que, parmi les marchands qui lui vendaient, quelques-uns pourraient dire dans quelle rue et même dans quelle maison elle demeurait.

— C'est bien possible, mais pourtant ça m'étonnerait. Ils n'ont pas dû faire attention à elle, car elle ne leur achetait pas grand'chose. Des œufs, des légumes, de la salade. Elle ne dépensait pas trente sous par jour. Alors, vous comprenez, une pratique comme celle-là, ça ne comptait pas. Et, avec ça, elle était fière comme une petite reine. Elle ne leur parlait que pour leur demander : Combien ? Et quand elle trouvait que c'était trop cher, elle ne marchandait pas ; elle s'en allait sans dire un mot.

— Cependant elle ne devait pas être riche ?

— Riche ? Oh ! non. Je lui voyais toujours le même caraco tout râpé et une robe de laine noire usée jusqu'à la corde.

— Et elle était toujours seule ? demanda Freneuse, qui se laissait aller malgré lui à poursuivre l'enquête comme un simple Binos.

— Toujours. Les bonnes qui venaient au marché avec leur *connaissance* se moquaient d'elle parce qu'elle n'avait pas d'amoureux.

— Jolie et sage... c'est rare... surtout quand une jeune fille n'a pas de fortune, pas de parents, et qu'elle est obligée de travailler pour vivre.

— Des parents, je pense bien qu'elle n'en avait pas... mais j'ai dans l'idée que ce n'était pas une ouvrière.

— Que croyez-vous donc qu'elle faisait ?

— Elle devait donner des leçons à vingt sous le cachet... et ce métier-là ne rapporte guère.

— Alors, elle allait chez beaucoup de gens, et il se trouvera bien quelqu'un qui reconnaîtra son corps.

— Savoir ! répondit la grosse femme en haussant les épaules. Tout le monde n'entre pas à la Morgue, et l'exposition ne durera que trois jours.

— Mais vous y êtes entrée, vous... et sans doute vous avez dit au greffier tout ce que vous venez de me raconter.

— Moi ! Ah ! il n'y a pas de danger. J'ai pas de temps à perdre. Faut que je fasse mon commerce. Pensez donc que j'ai mon homme qui est dans son lit depuis quatre mois, avec un rhumatisse qu'il a attrapé en travaillant de son état de débardeur. Si je ne le nourrissais pas, *qui donc qui* le nourrirait ? Et si j'avais conté mon affaire au gardien, j'en aurais eu pour deux heures, et demain j'aurais encore été obligée d'aller causer avec le chien du commissaire... Merci ! D'abord, à quoi *que* ça aurait servi ? Je ne sais pas le nom de la petite, ni son adresse.

Freneuse était bien obligé de confesser que la marchande n'avait pas tort. Il avait fait comme elle ; il s'était tenu à l'écart, quoiqu'il en sût long sur cette sinistre aventure.

— Ça n'empêche pas que, si vous aviez besoin de moi, reprit la grosse femme, je suis à votre service... Virginie Pilou, chaussée Clignancourt, au coin de la rue Muller... vous n'auriez qu'à demander après moi chez le fruitier... Je vois bien que l'histoire de c'te pauvre fille vous intéresse... et je tâcherai de vous avoir des renseignements... pas plus tard que demain matin, je parlerai d'elle dans tout le quartier. Maintenant, excusez, mon prince ; mais, pendant que je bavarde, je ne vends pas mes oranges. C'est pas vous qui me les achèterez, pas vrai ? Ma marchandise n'est pas pour les messieurs.

Et laissant là Freneuse, la commère se remit à crier :

— A trois sous, la belle valence ! à trois sous !

Paul jugea qu'il serait inutile d'insister. La mère Pilou ne lui aurait rien dit de plus, par l'excellente raison qu'elle n'en savait pas davantage. Et d'ailleurs, il était temps qu'il entrât au théâtre. Le premier acte était joué, et il tenait à arriver pour le second dans la loge ou M. Paulet lui réservait une place. En pareil cas, un manque d'empressement est presque une impolitesse. Or, l'entr'acte tirait à sa fin, et Freneuse trouvait plus convenable de se présenter avant que la toile fût levée.

Il suivit donc les spectateurs qui rentraient après avoir fumé leur cigarette dehors ; il

Voir l'*Œil de la Police* n° 7.

DE LA POLICE
dans le Centre et le Midi

TERRIBLE DRAME CONJUGAL. — A Saint-Étienne, Cirot qui depuis quelques temps se grisait, annonça un beau jour à sa femme qu'il allait vivre au restaurant et qu'elle eut à s'arranger pour subvenir à son existence. Le jour même, celle-ci alla habiter chez ses parents. Depuis, Cirot alla voir sa femme et un semblant de réconciliation parut

être conclu. Les 2 époux vinrent habiter chez les parents du mari. Cirot, qui était quelque peu ivre, se coucha aussitôt et ne se réveilla qu'à 7 heures. A ce moment, il pria sa femme de lui donner à boire et c'est quand celle-ci fut près de lui que, se dressant brusquement, il sortit un revolver et fit feu par deux fois. Sa femme fut atteinte à la nuque, puis Cirot, retournant l'arme contre lui-même, essaya de se loger une balle dans la tempe droite, mais il ne réussit pas à se tuer, et alla se constituer prisonnier au bureau de police. **LOIRE.**

TUÉS PAR LA CHUTE D'UN ARBRE. — M. Vincent Lachassagne, âgé de 55 ans, propriétaire à la Bastide, près de Fournels, était occupé à couper des arbres dans sa propriété, en compagnie de M. François Espinasse, domestique. Vers une heure de l'après-midi, les 2 hommes s'installèrent, pour dîner, derrière un houx très touffu, près de l'arbre qui était à demi coupé. Un coup de vent abattit l'arbre qui tomba sur les 2 hommes et les blessa grièvement. M. Lachassagne expira dans la soirée; quant au domestique, son état est désespéré. **CANTAL.**

FATALE IMPRUDENCE. — Auguste Vidal s'était rendu sur les bords de la Bruyère, au lieu dit le Pont de Longevialle, pour y pêcher à la dynamite.

La rivière étant couverte d'une couche de glace, Vidal creusa un trou dans celle-ci, introduisit une cartouche dans l'eau et mit le feu à la mèche. Puis, comme la détonation tardait à se produire, il crut la mèche éteinte et se mit en devoir de la rallumer. Au même instant, l'explosion se produisait et le malheureux était si gravement atteint qu'il ne tardait pas à succomber, payant cher son goût pour la pêche. **LOZÈRE.**

Et le poète explique gravement au juge de paix, et à M. Vaurazé de la Brichetonnière, ainsi qu'aux témoins venus pour l'accabler, qu'il s'est tout bonnement servi d'une locution courante, d'une expression vulgaire, pour inviter son voisin d'en face à prendre l'absinthe.

La cause est entendue.

A quelque chose malheur est bon.

Cette petite aventure aura quelque influence sur le poète. Il parlera maintenant à peu près comme le commun des mortels, et lorsqu'il ira demander un peu d'inspiration à la Muse Verte, il dira tout simplement comme ces messieurs de l'Académie :

— J'vas m'coller une verte dans le fusil.

Le Greffier.

L'ATTAQUE NOCTURNE

Par MASSON-FORESTIER

— SUITE —

« Je veux bien être pendu si j'y comprends goutte, fait le commissaire... Pourvu que le bougre, si c'est un escarpe, n'ait pas d'armes... Ma foi, cachons-nous dans quelque coin, madame, et laissons passer ! »

A ce moment, au tournant au-dessus d'eux, apparaît d'abord une main blême, puis un être falot, tout dépeigné, le chapeau de travers, la chemise déboutonnée. Il a les yeux fixes et comme terrifiés.

D'une main, il tient un bougeoir, de l'autre ses bottines. Par instants, il défaille et s'appuie aux murs.

« Oh !... oh !... fait Mme Le Vallois... Lui !... — Eh bien... — C'est... Jules ! — Votre amant ?... Vrai ?... Mais alors, alors... il n'est pas mort. Ah ! par exemple, elle est bien bonne !... Ça simplifie ! Mais dépêchez-vous, parlez-lui ! — Jules ! »

Et Mme Le Vallois s'avance en pleine lumière.

Devant l'apparition, l'homme veut s'arrêter, mais ses jambes le trahissent. Il laisse échapper ses bottines, glisse et tombe à la renverse, le dos raclant les marches.

« Aïe ! aïe !... Alors, c'est vous, Antoinette ? » gémit-il essayant de se redresser et de s'asseoir.

Sa voix est si faible, si molle, si navrée qu'on l'entend à peine.

« Ah ! si tu savais... Antoinette... J'ai été bien malade... Mais où étais-tu ?... Tu n'aurais pas dû me laisser ?... Ah ! ça ne va pas ! Que j'ai mal ! »

A ce moment, Vasseur se fait voir :

« Qui est-ce ? fait Polaque effaré. — N'aie pas peur, c'est le commissaire de police. — Le commiss... balbutie Polaque, le commissaire, bon ! manquait plus... Alors... il vient constater ?... Sale affaire... Ça m'achève... Vais crever là. — Du tout, monsieur est un ami. — Mais comment est-il... là ? — Il passait... dans la rue... par hasard... Allons, mon ami, sois bien gentil, fais ça pour moi, dépêche-toi. Pense un peu, il est tard... Si Alexandre, si mon mari te surprenait... tiens, appuie-toi sur moi. Monsieur va t'aider. »

On l'a remis sur ses jambes, mais Polaque est comme paralysé. Il n'en peut plus. Le voilà qui fléchit, oscille et, crac ! s'abat, s'effondre sur le côté en pagaye. Par malchance sa petite tête est prise entre deux barreaux de la rampe et il ne peut pas se déprendre. Il gémit :

« Ah ! suis bien malade... Suis bien malade... crois que... je vais... J'ai mal au cœur...

— Ça non, Jules, tu sais, ça serait dégoûtant. Je te le défends... D'abord, va-t'en ! Tu me compromets. Voyons, un peu plus vite. Je suis chez moi, ici ! »

Sa voix devient plus âpre, presque menaçante.

« Est-ce que je peux ? je suis pris ! » gémit-il.

Elle lui retire brutalement la tête d'entre les barreaux, et, le bousculant :

« Là, maintenant, essaie ! »

Jules essaie, mais ses jambes fléchissent.

« Tu vois... c'est impossible ! »

Furieuse et le sourcil crispé :

« Ah çà ! t'imagines-tu que tu vas rester là ? — Voyons, louloute, sois douce ! Tout à l'heure tu ne me parlais pas comme ça... Tu sais bien, si je suis malade, c'est ta faute, c'est toi qui m'as... — Ah ! tu ne veux pas ?... C'est entendu, n'est-ce pas, tu ne veux pas, eh bien, tiens ! »

Et, le saisissant par une jambe, elle tire et le fait dégringoler. En zigzag, se cognant tantôt au mur, tantôt à la rampe, rebondissant, pirouettant, il roule jusque sur le paillasson où, étendu à plat ventre, il reste immobile.

« Ah ! que c'est canaille !... si c'est permis !... Et vous me laissez faire ça, vous, le commissaire ? — Voyons, voyons, intercède Vasseur qui est secoué d'un rire... à en semer partout des gouttes de bougie... voyons, madame, vous abrutissez ce pauvre garçon... Et vous, mon ami, ne vous vautrez pas ainsi... C'est dans votre intérêt que madame voudrait vous voir déguerpir. Ah ! tout de même, écoutez, c'est pas pour dire, mais vous étiez moins encombrant quand vous étiez mort... Songez que d'un moment à l'autre M. Le Vallois... — Le Vallois !... oh ! oui, c'est vrai, il me tuerait ! »

On entend un craquement de porte, un bruit de serrure.

« Silence !... Hein ! fait Vasseur changeant de voix, cette fois ça y est ! sacristi... »

Et il regarde vivement à sa montre :

« Oui, pas d'erreur, c'est lui... Eh bien, nous voilà frais ! »

Polaque relève la tête en proie à une épouvante sans nom. Mme Le Vallois grimpe en hâte l'escalier pour se cacher n'importe où. Mais son peignoir de dentelle sur lequel elle marche se déchire.

Déjà Vasseur s'est ressaisi.

« Tonnerre de Dieu, allez-vous rester tranquilles tous les deux, hein ? »

Puis, à demi-voix :

« Je réponds de votre vie, mais obéissez ! »

En bas, on entend ouvrir la porte, puis la refermer. M. Le Vallois ne s'est encore aperçu de rien.

« Ecoutez, jette Vasseur ponctuant ses paroles d'un geste impérieux : vous, madame, courez là-haut, prenez une cuvette, emplissez-la d'eau.

— Y en a déjà une...

— C'est bon, alors, apportez-la... Vous, Polaque, adossez-vous vite aux barreaux, là, fermez les yeux et ne criez pas... Ecoutez la consigne : *Vous avez été victime d'une attaque nocturne... je vous ai apporté ici... inanimé... Seulement...* »

En bas une grosse voix crie :

« Qu'est-ce que c'est ? Qui est là ? »

Vasseur continue vite :

« Seulement toute attaque suppose des blessures, je suis obligé de vous abîmer la figure... Ne criez pas... »

La voix hurle :

« Répondez, ou je tire !

— Vous voyez, Polaque, il le faut !... »

Et, reculant d'un pas, Vasseur lui assène sur la face un énorme coup de poing. Aussitôt le sang jaillit, arrosant la chemise de gouttes rosées.

« Parfait, » dit Vasseur qui soigneusement essuie sa main, tandis que Polaque pleure tout bas.

La voix :

« Le premier que je rencontre, je lui brûle la cervelle... — Oh ! tu peux monter maintenant, gouaille entre les dents Vasseur. On est prêt... »

En effet, Mme Le Vallois, souple et preste comme une chatte, s'est agenouillée contre Polaque et avec son mouchoir lui humecte précipitamment le visage.

Un lourd pas fait crier les marches. On approche.

« Parlez-lui, madame. — Mon ami, c'est moi ! Ne t'étonne pas... Il est arrivé un accident. »

Le lourd pas s'arrête. On cesse de monter.

« N'aie pas peur, le commissaire de police est là. — Comment ?... Le commissaire ?... »

Et bientôt apparaît un fort gaillard rougeaud, cheveux rares, l'air pas trop rassuré, qui tient un gros revolver d'une main, de l'autre, une valise et une couverture dont il se fait comme un bouclier.

« Non, madame, fait Vasseur, affectant d'empêcher Mme Le Vallois de se relever, continuez ; vos soins sont indispensables au pauvre blessé, à cette victime d'odieux scélérats sur lesquels s'étendra bientôt la main vengeresse de la justice ! — Qu'est-ce que ça veut dire, murmure ébahi M. Le Vallois... Un blessé ?... des scélérats ? Où ?... »

Puis s'adressant à Vasseur :

« D'abord, qui me prouve que vous êtes bien commissaire de police ? »

(Lire la fin au prochain numéro.)

* Voir *l'Œil de la Police* n° 7.

donna au contrôle le numéro de la loge, et il monta lentement l'escalier qui conduit au couloir des premières.

Il était sorti de son cercle dans d'excellentes dispositions d'esprit, prêt à prendre tout en bonne part et à déployer son amabilité des grandes occasions. Mais la rencontre de cette marchande d'oranges avait changé son humeur. Elle venait de le remettre en face des problèmes qui charmaient tant Binos et qui l'amusaient si peu. Il semblait en vérité que cette lamentable histoire de l'omnibus le poursuivit partout. Il aurait voulu ne plus jamais en entendre parler, et tout le monde lui en parlait, même les gens qu'il ne connaissait pas.

Et ce qui l'agaçait surtout, c'était de ne pas pouvoir s'en détacher, quoi qu'il fît pour cela. Elle l'intéressait malgré lui. Il avait beau se dire que la mort de cette jeune fille ne le regardait pas et que les visées de son cher camarade n'avaient pas le sens commun, il prêtait involontairement l'oreille aux propos d'une commère, il prenait plaisir à l'interroger, et les renseignements qu'elle lui fournissait à tort et à travers piquaient sa curiosité.

— Décidément, c'est trop bête, murmurait-il en se laissant porter par la foule qui refluait dans le théâtre ; je me crée des ennuis tout exprès, lorsque je n'aurais qu'à me laisser vivre, pour être parfaitement heureux. J'ai réussi à me faire un nom et à gagner beaucoup plus d'argent qu'il ne m'en faut. On me choie partout, et il ne tiendrait peut-être qu'à moi de faire un très beau mariage, tout en épousant une personne qui me plaît. Qu'aurai-je besoin de m'embarrasser des suites d'un événement auquel j'ai assisté par hasard ? C'est bon pour Binos, qui est un désœuvré et un extravagant, de chercher des coquins introuvables. Moi, je puis mieux employer mon temps. Au diable les marchandes d'oranges et les épingles empoisonnées ! Il s'agit ce soir de plaire à cette admirable créature qui a nom Marguerite Paulet : quand je n'obtiendrais d'elle et de son père que la permission de faire son portrait pour le salon de l'année prochaine, ce serait un succès qui me consolerait très bien de ne jamais découvrir l'homme et la femme qui ont machiné ce crime ténébreux.

Tout en se tenant à lui-même ce discours très sensé, Freneuse s'efforçait de fendre le flot humain qui l'entourait, et n'y réussissait guère. Il avait justement devant lui un grand et vigoureux gaillard dont le large dos lui barrait le passage, et qui semblait faire exprès de ne pas se presser pour impatienter les gens qui venaient après lui.

Après plusieurs tentatives pour se glisser entre le mur et ce personnage, Freneuse finit par essayer d'une poussée, afin de le décider à avancer un peu plus vite.

L'homme se retourna, en grommelant des mots impolis, et montra ainsi son visage à l'artiste, qui éprouva en le voyant une sensation bizarre. Il lui parut que cet amateur de drames à spectacle ressemblait au voyageur de l'impériale. C'étaient les mêmes traits taillés à coups de hache, les mêmes moustaches grisonnantes, les mêmes favoris coupés militairement, la même physionomie dure. Seulement, le costume était tout différent : au lieu d'un paletot-sac et d'un feutre rond, ce monsieur portait une redingote noire en drap fin et un chapeau de soie tout neuf.

Ses yeux examinèrent rapidement Freneuse, des yeux noirs très vifs, ombragés par des sourcils épais, et sans doute il ne le jugea pas digne de sa colère, car, au lieu de l'apostropher, il se remit aussitôt en position, et il accéléra son allure, si bien qu'il se fit faire place et qu'il se perdit promptement dans le corridor de l'orchestre.

— On jurerait qu'il m'a reconnu et qu'il s'est dérobé, pensa Freneuse. Si Binos était ici et si je lui communiquais mes impressions, il s'attacherait aux pas de cet individu. Mais je ne suis pas Binos, et je ne vais pas m'amuser à courir après lui.

Sur cette sage réflexion, il continua son chemin, et il eut moins de peine à gagner le premier étage, les gens qui encombraient l'entrée ayant presque tous leur place au parterre.

Il chercha la loge, qui était une loge de face, et quand il l'eut trouvée, il appela l'ouvreuse, sans plus songer à la rencontre qu'il venait de faire.

La préposée au vestiaire et à la location des petits bancs accourut à la voix du monsieur bien mis qui l'appelait, et l'introduisit dans la loge occupée depuis le lever du rideau par le père et la fille.

Freneuse eut le plaisir de voir les joues de Mlle Marguerite se colorer d'une rougeur qui lui parut de bon augure, et M. Paulet l'accueillit de la façon la plus flatteuse. Il prit la peine de se lever pour lui tendre les deux mains, et il avança lui-même un tabouret au nouveau venu, qui ne s'assit qu'après avoir payé son entrée par un compliment fort bien tourné, auquel la jeune fille répondit par un gracieux sourire.

— Je savais bien que vous ne refuseriez pas de nous tenir compagnie, s'écria M. Paulet, et je vous remercie de nous consacrer votre soirée.

Ce propriétaire était un petit vieillard propret, d'un aspect agréable et d'une tenue correcte. Il avait le geste prompt, la parole facile, l'abord engageant, et sa physionomie eût été sympathique, si elle eût été plus franche. Les yeux la déparaient un peu ; ils ne regardaient presque jamais en face, et ils avaient une mobilité inquiétante. Et puis, les lèvres souriaient trop, et le sourire était banal. Mais l'ensemble ne déplaisait pas, et M. Paulet aurait fait un beau-père des plus présentables.

LA BANDE DES CHAUFFEURS

Roman historique et dramatique *

PAR LOUIS BOUSSENARD

PREMIERE PARTIE

LES CHAUFFEURS

XVII (*suite*).

Tisamboine pousse un dernier gémissement, et s'évanouit, croyant mourir (1). La gorge est béante ; cette plaie affreuse d'où jaillit le sang à flots fait croire aux bandits qu'il est mort, on le laisse sur place.

Puis, le pillage commence. Les brigands entassent dans une grande boîte l'argent et les bijoux ; ils chargent une voiture de linge et d'effets, l'attellent de trois chevaux et la font partir.

Les autres domestiques, toujours soumis à l'influence du narcotique, n'ont pas bougé. Ils restent garottés dans leurs lits au risque d'étouffer.

La seconde voiture, chargée de blé, représentant une valeur très considérable, est également attelée de trois chevaux et suit la première.

A minuit, les bandits avaient disparu en emportant un riche butin, certains de frapper d'épouvante la contrée où désormais on n'oserait plus résister au féroce et rusé Finfin.

Vers une heure du matin, Jacques Tisamboine revient lentement à lui.

Brisé, hagard, sanglant, souffrant d'atroces douleurs dans toutes les parties du corps, entendant sa respiration sortir avec d'affreux sifflements de sa gorge béante, il se retrouve sur la table, les mains liées, près d'une chandelle dont la mèche toujours charbonnée, projette des lueurs mourantes sur cette effroyable scène de désolation.

Il entend des gémissements et des sanglots partir de l'alcôve où sont enfermés les enfants. Les fillettes et le petit garçon crient à l'aide.

Faisant appel à tout son courage, rassemblant ses dernières forces, l'agonisant descend de dessus la table, se laisse glisser sur le sol, tombe, se relève, se traîne et arrive enfin, après dix minutes d'efforts inhumains, à l'alcôve.

La porte est fermée au verrou. Comment l'ouvrir ? Tisamboine s'épuise en tentatives inutiles. Une nouvelle syncope le prend. Il réagit héroïquement et, se sentant étouffer, chasse dans un accès de toux convulsive le sang qui coule dans ses poumons. Il essaye avec ses dents, avec ses mains devenues insensibles sous les liens qui les enserrent cruellement. Enfin il réussit à pousser le verrou avec son genou.

Les enfants, à l'aspect de cet homme littéralement couvert de sang, ne le reconnaissent pas. Les fillettes, épouvantées, ne savent point si c'est leur père ou le charretier.

Anne-Victoire, l'aînée, allume la lampe, trouve le couteau qui a servi à égorger Jacques et coupe enfin les liens du blessé.

Celui-ci peut à peine articuler quelques mots du bout des lèvres, et d'une voix sans timbre, sifflante, pendant que de sa gorge sort toujours cet affreux gargouillement de sang.

— C'est toi, Jacques... pauvre Jacques ! dit en pleurant Anne-Victoire, qui enfin le reconnaît.

— Oui... moi !... courez au pays... pas peur... la nuit... juge de paix... cognez à la porte... secours... brigands partis...

L'enfant soupçonnant l'atroce vérité, veut voir ses parents. Elle arrive dans la chambre, aperçoit sa mère égorgée, son père la tête fendue, la poitrine trouée, tous deux dans une mare de sang, raides et déjà froids.

Elle pousse un cri épouvantable, sort folle de terreur et crie à sa sœur, voulant lui épargner ce spectacle poignant :

— N'entre pas !... Madeleine !... petite sœur !... n'entre pas...

Tisamboine, repris de faiblesse, s'est laissé tomber sur le lit du petit Claude Bénard. Anne-Victoire lui tamponne le cou avec un mouchoir, le maintient sur la plaie à l'aide d'une serviette, lui donne à boire un peu d'eau, et lui dit à travers ses sanglots :

— Je te laisse avec Claude et je cours au bourg avec Madeleine.

La porte charretière est restée grande ouverte après le départ de la bande.

Les deux fillettes, à peine vêtues, frissonnantes sous le froid noir, seules, en pleines ténèbres, se prennent par la main et courent tout d'une haleine jusqu'aux premières maisons d'Aschères, c'est-à-dire à Bellerne, en venant de ce côté.

Il y a de la lumière dans une de ces maisons.

Les fillettes essoufflées, hors d'haleine, entendent le ronflement d'un moulin à bras et le clic-clac d'un blutoir. De pauvres gens qui économisent les frais de mouture au moulin et préparent eux-mêmes leur fournée. L'homme sort aux cris des deux sœurs, les emmène à la lumière et reconnaît les enfants du fermier de Montgon.

— On a tué... tout le monde... chez nous... papa... maman... la servante... Jacques Tisamboine va mourir...

— Femme ! dit à sa ménagère l'homme épouvanté, fais une bonne flambée à ces pauvres petites.

« Moi, je vais donner l'alarme au bourg.

Un quart d'heure après, le tocsin sonnait et le tambour battait, comme la première fois, mais hélas ! il était trop tard.

Le juge de paix, Pierre Guérin ; le maire, Etienne Barillet ; l'adjoint Claude Madre ; l'officier de santé, Pierre Hacke, et une vingtaine de gardes-nationaux, accourus d'une traite à Montgon, ne purent que constater l'effroyable désastre, auquel échappaient seuls les gens enfermés dans l'écurie, et qui n'avaient rien entendu.

XVIII

Le laquais de l'abbé de Faronville fit à son maître le récit détaillé de l'affreux spectacle qu'il avait vu à la ferme de Montgon, et termina par ces mots :

— Je suis un ancien soldat, et j'ai fait la guerre, comme le sait monsieur le chevalier ; eh ! bien, je n'ai jamais rien vu de plus franchement atroce.

« Il faut que ces brigands soient de véritables bêtes féroces, pour s'acharner ainsi après des chrétiens.

Très inquiet malgré sa bravoure depuis longtemps éprouvée, l'abbé Philippe restait songeur et réfléchissait à ce qu'il devait faire, en présence d'un péril qui menaçait toute la contrée.

Puis, il se dit :

— Il me faut raconter ces horreurs à ma nièce et ne rien lui cacher.

Il ajoute ensuite, parlant au laquais :

— Fais manger les chevaux ; que tes camarades cassent la croûte et se tiennent prêts à partir au premier moment.

« Tu renouvelleras toi-même les amorces des pistolets et des mousquetons...

« Va, mon garçon, et envoie-moi Lafleur pour me coiffer.

Le valet parti, l'abbé procéda minutieusement à sa toilette, fit ses ablutions avec un soin indiquant qu'il n'ignorait pas les souveraines qualités de l'eau fraîche, s'adonisa comme un petit maître et s'abandonna aux soins de son valet de chambre, le seul capable de donner à sa chevelure toute blanche, mais d'une abondance merveilleuse, cette disposition qui seyait si bien à ses traits.

Paré, musqué, pomponné, des flots de dentelles au jabot et aux manchettes, l'abbé fit demander à la comtesse de Rougemont si elle pouvait le recevoir sur l'heure.

(1) Né en 1777, Jacques Tisamboine avait alors dix-neuf ans. Contre toute vraisemblance, il survécut à cette épouvantable blessure. La plaie se cicatrisa, mais sa voix devint presqu'inintelligible pour ceux qui n'étaient pas habitués à l'entendre. Il mourut en 1865 à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

* Voir l'*Œil de la Police* n° 7.

DE LA POLICE DANS L'OUEST

UNE FAMILLE DE FORCENÉS. — Deux gendarmes appartenant à la brigade de Mortagne-sur-Sèvre, procédaient à une enquête, à propos d'un délit de chasse commis par le cultivateur Leroux, avaient été reçus à coups de fusil avaient dû battre en retraite.

Ils revinrent avec la brigade entière. Ils étaient attendus par Leroux, assisté de ses enfants, tous armés de fourches et de serpes. Le brigadier fut entouré et un gendarme à demi assommé. Un des gendarmes tira, en l'air, un coup de feu, ses camarades firent alors usage de leurs armes et deux des agresseurs furent blessés. Ce ne fut qu'après une lutte acharnée que le père Leroux blessé et couvert de sang fut être arrêté ainsi que ses 4 fils. VENDÉE.

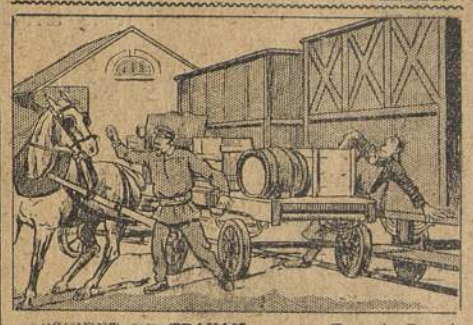

ACCIDENT DE TRAVAIL. — M. François Derouin travaillait, en gare Saint-Serge, à Angers, au déchargement d'un wagon de marchandises quand le cheval, attelé à son camion, eut peur et se cabra. Aussitôt un des employés s'avança pour maîtriser l'animal, mais ce dernier, effrayé, recula. Derouin se trouvant entre le camion et le wagon, eut plusieurs côtes enfoncées. On a dû le transporter à l'hôpital où il a été admis d'urgence. MAINE-ET-LOIRE.

MORT ACCIDENTELLE — M. Léon Bruneau, cultivateur à Cormainville, se rendait sous son hangar situé derrière sa ferme, pour chercher du bois.

Selon son habitude, il emporta son fusil pour tuer quelques corbeaux qui dévastent ses meules de grain.

Sa femme ne le voyant pas revenir, alla le chercher et eut la pénible surprise de le trouver mort, la figure ensanglantée.

Elle appela son fils qui essaya vainement de ranimer son père. Il résulte de l'enquête que M. Bruneau aurait appuyé son fusil contre le tas de bois ; un rondin serait tombé dessus et le coup serait parti, atteignant M. Bruneau au visage. La place où était le fusil démontre bien un accident et non un suicide. EURE-ET-LOIRE.

Mlle Marguerite, heureusement pour elle, ne lui ressemblait pas du tout. Elle tenait sans doute de sa mère sa taille, son teint et la grâce un peu nonchalante qui donnait à toute sa personne un charme particulier. Elle avait de la race, comme on dit, et M. Paulet était un bonhomme tout uni qui manquait un peu de distinction. Mais il admirait sa fille, et il se trouvait très bien comme il était.

Freneuse avait su lui plaire en le traitant avec des égards que les artistes ne prodiguent pas aux bourgeois. Il poussait la condescendance jusqu'à flatter sa manie qui était de parler peinture à tort et à travers. Il écoutait les appréciations qu'il formulait gravement sur les maîtres anciens et modernes, et il ne dédaignait pas de lui donner la réplique.

Mlle Marguerite ne s'y connaissait peut-être pas beaucoup mieux que son père, mais elle avait du tact, et elle savait gré à Freneuse de ne pas se moquer de lui.

— Mon cher, dit de but en blanc M. Paulet, vous arrivez tout à point pour nous mettre d'accord sur une question d'art.

— Je me récuse d'avance, dit modestement Freneuse ; je suis convaincu que vous avez raison et que mademoiselle n'a pas tort.

— Oh ! n'essayez pas de vous en tirer par une défaite polie. Vous êtes très compétent pour décider entre nous, et il faut absolument que vous nous donniez votre avis. D'abord, c'est à propos de vous que la difficulté s'est élevée.

— Je suis très fier d'apprendre que vous et mademoiselle vous avez bien voulu penser à moi.

— Je vous prie de croire, mon cher Freneuse, que cela arrive souvent. Vous n'êtes pas de ceux qu'on oublie, quand on vous connaît comme nous vous connaissons, et si nous ne vous connaissions pas, nous connaîtrions du moins vos œuvres, qui valent bien la peine qu'on s'en occupe. Votre nom est dans toutes les bouches et dans tous les journaux. On parle partout du tableau que vous allez exposer cette année... ce sera le grand succès du Salon, m'a-t-on dit, et je le crois. Eh bien, c'est justement ce tableau qui a été le point de départ de notre différend...

— Mais, objecta timidement l'artiste, je regrette que vous ne m'ayez pas fait l'honneur de venir le voir... vous auriez pu juger...

— Je sais ce que c'est... il n'est question que de ça dans le monde artistique... une jeune chevrière de la campagne romaine assise au pied du tombeau de... Metella... non, de Cecilia... enfin, d'un tombeau... et même, entre nous, vous auriez pu choisir un sujet plus gai... parce que les tombeaux, voyez-vous... on a beau être amateur de peinture, on n'aime pas beaucoup à voir ça dans son salon... ça nuira peut-être à la vente...

— Oh ! il y a si longtemps que Cecilia Metella est morte ! dit sérieusement Freneuse, qui avait bien envie de rire au nez de M. Paulet.

— C'est une excuse, mais il ne s'agit pas de cela. Je soutenais tout à l'heure à Marguerite que, vous autres artistes, vous aviez tort de vous entêter à reproduire sur vos toiles des Italiens et des Italiennes. Et je prétends que, pour les modèles de femme notamment, nos Françaises vous fourniraient des types merveilleux.

— Vous avez mille fois raison, monsieur, et je n'irais pas bien loin pour en trouver un, dit vivement Freneuse, en regardant Mlle Paulet.

— Là ! qu'est-ce que je te disais ? s'écria M. Paulet. Freneuse trouve que tu ferais un modèle superbe.

— Je ne me vois pas très bien en chevrière de la campagne romaine, dit en riant Mlle Marguerite.

— Vous seriez belle sous tous les costumes, mademoiselle, répliqua chaleureusement Freneuse.

— Encore faut-il que je puisse représenter le personnage que vous avez choisi. Or, les Italiennes ne sont pas blondes, que je sache, et j'ai le malheur de l'être. Le soleil n'a pas doré mon teint, ni bruni mes cheveux, et mes traits manquent absolument de caractère.

— Bah ! dit M. Paulet, coupant la parole à Freneuse qui avait un compliment sur les lèvres, tu es très bien comme tu es, et je connais beaucoup de gens qui sont de mon avis.

— Je vous prie de me compter parmi ces gens-là, ajouta l'artiste, enchanté de saisir l'occasion d'affirmer son admiration pour la beauté de Mlle Marguerite.

— Du reste, reprit le père, j'avoue que je ne peux pas m'extasier devant ces têtes que les artistes vont chercher si loin. Elles sont jolies, ma foi, vos Romaines, avec leur peau couleur de citron et leurs yeux cernés ! Et quelles tenues ! Des loques qu'une cuisinière n'oserait pas se mettre sur le dos pour se promener le mardi gras. Ça devrait être défendu de sortir dans ces accoutrements-là.

— Vous êtes sévère pour ces pauvres filles, murmura Freneuse. Il faut bien qu'elles fassent leur métier, et, pour poser, elles ne peuvent pas s'habiller comme des gravures de modes parisiennes.

— Bon ! je comprends ça. Il faut de la couleur locale. Je sais ce que c'est, quoique je ne sois qu'un bourgeois. Mais si j'étais peintre, je m'y prendrais autrement. J'aurais un vestiaire chez moi, et quand j'aurais besoin d'une Fornarina quelconque, je choisirais une Française, et je n'aurais qu'à la déguiser pour en faire un modèle.

— Mais, mon père, ce ne serait pas du tout la même chose, dit Mlle Paulet. Le type est si différent !

(*Lire la suite au prochain numéro.*)

Madeleine du coup se récria.

— Monsieur le curé n'y pense pas... je veux dire : Monsieur l'abbé !...

« A c't' heure-cite, madame dort comme un fient... révérence de parler...

— Assez ! va chez ta maîtresse, et pas d'observation...

« Cette grosse dinde veut absolument me transformer en curé de campagne !... ma parole ! elle est à truffer.

Madeleine était déjà partie courant, piaulant, jérémiaudant, solliciter l'audience.

Contrairement à son avis, la comtesse, déjà debout, ordonna d'introduire l'abbé.

— Allons... entrez, monsieur le... monsieur l'abbé... madame la comtesse dit qu'a veux ben que vous venez.

Au récit très circonstancié de son oncle, la bonne dame se récria bruyamment et manifesta une véritable terreur.

— Mais c'est une infamie !... une abomination !...

« Sous quel régime vivons-nous, grand Dieu !...

« Ce pays est donc maudit !... et l'audace de ces brigands dépasse toute mesure.

« Est-ce vivre que d'être ainsi sous le coup d'une menace perpétuelle...

« Encore et toujours la Terreur...

« Je ne veux pas rester une heure de plus ici...

« Mon oncle... mon cher oncle... emmenez-moi... protégez-moi... sauvez-moi !...

— Oui-dà !... belle nièce ; je le ferai, de très grand cœur.

« Quand partons-nous ?

— Le temps de faire nos préparatifs, et ce ne sera pas long.

— Il est neuf heures à peine, voulez-vous partir à midi ?

— Oh ! oui ! trois heures me suffiront largement.

— Permettez-moi de donner mes ordres en conséquence.

L'abbé se rendit à son appartement et fit appeler Lubin qui, en homme esclave de la consigne, était déjà prêt.

— Mon garçon, lui dit-il, tu vas filer au galop pour Faronville.

« Il faut que tu y sois dans une demi-heure.

— J'y serai, monsieur le chevalier.

— En arrivant, tu donneras l'ordre d'apprêter l'appartement bleu, pour madame la comtesse de Rougemont et mes petites nièces.

« Du feu partout, un en-cas et un bon souper.

« Tu feras ensuite atteler mes deux carrossiers à la berline et tu reviendras ici, sans perdre un moment.

— Monsieur le chevalier désire que je conduise moi-même.

— Oui ! car il n'y a pas trop de monde là-bas.

« Recommande la plus extrême vigilance, qu'on ne laisse entrer personne au château !

« Tu entends : personne !

« Fais ton possible pour être de retour au plus tard à onze heures et demie.

— Monsieur le chevalier sera ponctuellement obéi.

— C'est bien ! va, mon garçon.

A la profonde surprise de la comtesse, Valentine fit une sérieuse opposition à ce départ qui ressemblait si bien à une fuite.

En vain la jeune fille essaya de démontrer à sa mère qu'il n'y avait pas péril en la demeure et qu'il était même vraisemblable que les brigands s'en tiendraient là.

— Qu'en savez-vous ? riposta aigrement Mme de Rougemont.

« S'en sont-ils tenus là, comme vous le dites si bien, après la première attaque sur Montgon et après leur audacieux coup de main sur Aschères...

« Ce que vous dites, ma fille, n'a pas le sens commun.

« Je veux partir parce que ma volonté est formelle, et, s'il le faut, je ferai intervenir mon autorité de mère...

« Entendez-vous.

Valentine, devant une détermination aussi catégorique, dut s'incliner, en fille aimante et respectueuse.

— Nous avons trois heures pour achever nos préparatifs, continua la comtesse, et je pense que vous ne nous mettrez point en retard.

— Un simple désir de vous, chère maman, est un ordre pour moi, et je vous prie de me pardonner si je me suis permis une observation.

« Je croyais qu'au fond, il vous en coûtait de quitter Rougemont...

— Bien, bien, ma chère enfant, dit la bonne dame très énervée... un simple malentendu...

« Allons, ne pleurez pas... je deviens folle, je crois... jamais je n'ai été aussi épouvantée quand nous avons émigré...

« Du moins, ces gens de la Terreur se contentaient de vous tuer... à peu près proprement...

« Tandis que ces bandits ! Mon Dieu ! mon Dieu ! je n'ose pas songer à tout ce dont ils sont capables...

Et la comtesse, de plus en plus effarée, entra chez elle, bousculant Madeleine, bousculant Bette ahuries, et entravant la besogne au lieu de l'accélérer.

Pendant ce temps, Valentine demeurée seule, pensait à l'avis mystérieux qui lui était si étrangement parvenu le matin même. Elle cherchait, mais en vain, quel pouvait en être l'auteur et n'osait pas même s'avouer quel fol espoir ces simples mots éveillaient dans son âme.

Elle descendit ensuite au salon où se trouvait, dans un pot de porcelaine, la magnifique rose de Noël qui avait servi de modèle à Renée, coupa les plus belles fleurs, en fit un bouquet, l'attacha d'un fil de soie, le déposa sur l'ardoise et ferma sa fenêtre en murmurant :

— Folle ! Je suis folle !...

« Mais puisque cette folie est ma seule raison d'exister...

A onze heures et demie, Lubin arrivait militairement avec la grande berline attelée de deux énormes chevaux gris pommelé qui fumaient comme des chaudières en ébullition et jetaient à pleine bouche l'écume sur leur mors et leur poitrail.

On chargea les bagages indispensables entassés à la hâte dans deux « vaches » bien sanglées ; les quatre laquais se mirent en selle, puis l'abbé lui-même, pour escorter la lourde voiture. Mme de Rougemont, embobelinée de fourrures, descendit le perron avec Valentine et Renée, suivies de Madeleine qui pleurait éperduement, et séchait ses yeux ruisselants avec son tablier de grosse toile bleue.

○ ○ ○ *Brisé, sanglant... Jacques Tisamboine, se retrouve sur la table...* ○ ○ ○

— Qui sait pourtant ! se dit-elle à voix basse pendant que son cœur battait à rompre.

« Ne me suis-je pas toujours bercée d'illusions, contre toute possibilité... contre toute vraisemblance !...

« Un rêve !... un doux rêve qui m'a fait vivre... comme ces reclus qui ont renoncé à tout, et que l'espérance de l'au-delà soutient et nourrit !...

« Si c'était là, pour mon rêve, un commencement de réalité. »

Puis, prenant une résolution subite, elle ouvre la fenêtre, saisit l'ardoise demeurée sur l'appui, et y imprime, avec un poinçon, les lignes suivantes :

« A l'ami inconnu,

« Merci, ô vous qui veillez sur nous !
« Seule je fusse restée sous la sauve-
« garde du génie de Rougemont. Mais
« on ordonne et j'obéis. Nous partons
« pour Faronville.

« V. R. »

— Ben le bonjour, ma chère madame et mes petites demoiselles... quoi donc qu'j'allons deveni, à présent qu'vous v'là parties, mon Dieu Seigneur !

« Sûr que les brigands il allont nous couper le cou... ou... ou !

— Allons, ma chère, ne pleurez pas, dit la comtesse, impatientée de cette sérénade, vous restez avec votre homme...

— Belle compagnie, pourtant, qu'la sienne !...

La comtesse de Rougemont s'installait dans la voiture, quand le chien de garde, attaché pendant le jour, tira sur sa chaîne et se mit à hurler lugubrement.

— Oh ! l'affreuse bête qui hurle à la mort, dit-elle plus énervée que jamais.

— Quel enfantillage ! ma nièce, fit en riant l'abbé en sa qualité d'esprit fort.

Valentine, à ces mots, alla au chien, lui caressa doucement la tête, lui dit quelques mots d'amitié que le brave animal sembla écouter gravement, puis il rentra dans sa niche avec de petits cris plaintifs.

Deux minutes après, l'attelage faisait résonner la voûte et partait au galop sur la vieille route de Paris.

La course dura seulement trois quarts d'heure.

Les voyageuses et leur escorte traversèrent sans ralentir le bourg de Bazoches et le village d'Acquebouille, d'où un chemin de traverse les conduisit à Faronville.

Le pont-levis s'abaissa sur l'ordre de l'abbé, puis se releva dès que la berline fut entrée dans la cour d'honneur. Alors, le vieux gentilhomme descendit de cheval avec une agilité qu'on n'eût pas soupçonnée chez un homme bientôt octogénaire, présenta la main aux trois dames, et leur dit avec une évidente satisfaction :

— Mes enfants, vous voici chez vous et en sécurité.

« Ici le tonnerre pourrait seul vous atteindre et nous sommes à la fin de janvier !

La Révolution avait respecté le château de Faronville, aujourd'hui si complètement disparu, que la charrue passe sur son ancien emplacement. De dimensions assez restreintes, mais admirablement construit pour la défense, il se dressait fièrement, en pleine Beauce, à quelques centaines de toises du hameau du même nom (1) qui se composait de ses dépendances.

Bâti vers la fin du quatorzième siècle, et peut-être au commencement du quinzième, il était tout en briques, chose assez rare dans un pays où la pierre est abondante. Il formait un carré parfait, avec son entrée principale orientée au midi. Percée entre deux tours rondes, à toitures en poivrières, et pourvues de hours, ou mâchicoulis en bois, cette entrée se composait d'une porte massive défendue extérieurement par le tablier du pont-levis, et intérieurement par une herse de fer. Entre les deux tours, et au-dessus de la porte, une galerie en surplomb, avec sa rangée de hours, et transformée depuis en appartements commodes et spacieux. Cette partie du castel, formant à elle seule une petite forteresse, s'appelait le donjon.

Une fois entré dans la cour on trouvait, sur la gauche, une immense galerie couverte où jadis l'abbé avait installé les écuries, les remises et le chenil. Au-dessus habitaient les gens de service qui accédaient à leurs logements par une poterne ouverte au nord et qui s'appelait couramment, la poterne. A droite, les cuisines, le puits, le cellier, le four sous une galerie parallèle, affectant la même disposition, puis la chapelle, dans une des quatre grosses tours d'encoignure, un bijou comparable à la chapelle du château de Chamerolles. Le quatrième côté, situé en regard du donjon, comprenait les appartements. Un rez-de-chaussée avec un étage flanqués à droite et à gauche d'une tour, et surmontés de toits rapides couverts en ardoise.

Tous ces bâtiments dont la muraille extérieure n'avait pas moins de cinq pieds d'épaisseur, étaient circonscrits par un fossé à fond de cuve, large de huit à dix toises, sur trois de profondeur et toujours pleins d'eau.

On jugera si cette petite forteresse, demeurée si bien intacte depuis quatre siècles, pouvait impunément braver l'incendie, l'escalade, l'assaut et en général tous les moyens d'attaque d'une troupe même nombreuse, dépourvue de canons, bien entendu.

La horde de malandrins commandée par Finfin, au cas où la fantaisie lui prendrait d'essayer, s'y ébrécherait les dents, s'y retournerait les ongles, s'y noierait ou s'y casserait le cou, immanquablement.

Quant à la « bombe », autant vaudrait tenter d'enfoncer le pont-levis, la porte et la herse avec des pommes cuites.

Un pareil asile était donc inviolable, et l'abbé de Faronville avait eu raison de l'offrir à ses nièces.

Du reste, quand après une excellente nuit, passée dans un bon sommeil, et à l'abri de tout souci, Mme de Rougemont visita de fond en comble Faronville, elle crut voir pour la première fois le castel dont tous les recoins lui étaient cependant si familiers.

(1) Petite commune du canton d'Outerville, et comptant 112 habitants.

Mais sa terreur des brigands avait besoin de mesurer la largeur des fossés et la hauteur du plan d'eau ; de supputer l'épaisseur des murailles et leur élévation ; de calculer la résistance des portes et la solidité des herses ; enfin de dénombrer le chiffre de la garnison.

Tout cela fut pour elle comme une révélation. Les lugubres murailles en briques, noircies par le temps, l'eau vaseuse des fossés, l'aspect rébarbatif des portes, et cet ensemble lui-même si profondément mélancolique de la forteresse, lui causèrent une impression de joie, indicible. Faronville, qu'elle avait toujours méconnu, était décidément un lieu exquis, délicieux, enchanteur, préférable à tous les palais du monde.

Ce bonheur égoïste de la créature talonnée par la peur et qui tout à coup se sent dans une absolue sécurité, fut encore augmenté, s'il est possible, par la revue de la garnison. Le piqueur, les deux valets de chiens, les trois hommes d'écurie, les quatre laquais formaient une troupe intrépide, aguerrie, habile au maniement des armes et qui, sous le commandement de l'abbé, pouvait tenir en respect un régiment.

Et Mme de Rougemont, toute ravie d'avoir quitté sa bicoque d'Aschères, se félicitait à chaque instant d'une résolution si prompte, et remerciait encore l'abbé de l'avoir provoquée.

D'autant plus, comme il était facile de s'en apercevoir, à la simple inspection des alentours, que le nombre des gens sans aveu, errant à travers la plaine, augmentait de jour en jour dans d'incroyables proportions.

On les voyait arriver par groupes de cinq, de dix, parfois de quinze et même de vingt individus jusqu'au bord des fossés, demander l'aumône avec des cris et des menaces, montrer le poing au château, hurler après les mauvais riches, les ci-devant qui affamaient le pauvre monde et promettre de revenir en nombre pour saccager la sacrée bicoque, pendre les habitants et faire un monceau de ruines de ce repaire d'aristocrates.

C'était à croire véritablement que tous les malandrins de la Beauce venaient des quatre coins de la contrée, se donnaient rendez-vous dans cet endroit naguère si calme, en dépit de sa promixité relative avec le bois de la Muette.

Privé de nouvelles, ignorant ce qui se passait à Paris, l'abbé de Faronville n'était pas éloigné de croire à une nouvelle et plus terrifiante crise politique, à un retour de la Terreur, tant l'allure de ces rôdeurs et leur insolente audace le stupéfiaient.

— Et pas un gendarme ! maugréait l'abbé Philippe ; pas même un garde-national...

« Après tout, mieux vaut encore faire nos affaires nous-mêmes.

Un matin, c'était six ou sept jours après l'arrivée de la comtesse et des jeunes filles, une cinquantaine d'individus, parmi lesquels cinq ou six femmes et quelques enfants, arrivèrent, demandant du pain.

D'étranges et terribles pauvres, ces truands de la plaine, coiffés la plupart de chapeaux retapés à la militaire, vêtus de carmagnoles en loques, de débris d'uniformes, chaussés de sabots, portant besace et armés de gourdins en forme de massue, pouvant à l'occasion se transformer en redoutables assommoirs.

En dépit de leurs figures patibulaires, l'abbé eut pitié d'eux et leur fit dire par Lubin, d'une fenêtre du donjon, qu'on allait leur cuire une fournée.

Trois heures après, les femmes de service retiraient du four une vingtaine de gros pains ronds, qui furent empilés sous la voûte. Pour faciliter la distribution, l'abbé donna l'ordre d'abaisser le pont-levis de la grande entrée.

En voyant l'énorme panneau de chêne opérer son quart de révolution et s'appliquer sur la coupure béante, les rôdeurs croyaient sans doute pouvoir s'engouffrer d'un seul coup dans le château.

Ils viennent bêtement se heurter contre la herse, formée d'un massif grillage en fer, pesant deux quintaux, et que seul un mécanisme particulier peut soulever.

Derrière la herse, se tiennent rangés, en bataille, dix hommes, armés de fusils à deux coups et commandés par l'abbé, dont la figure narquoise n'est pas facile à intimider.

Ignorant les dispositions des anciennes forteresses, ils étaient loin de soupçonner l'existence de cette herse qui forme un troisième obstacle plus redoutable encore que les deux autres, car il permet aux assiégés de faire feu à volonté sur l'assaillant. Aussi, leur désappointement se traduit-il par des mouvements de bras et des exclamations qui amènent un sourire goguenard sur les faces rasées des hommes de la garnison.

— Doucement bonnes gens ! doucement, dit l'abbé de sa voix hautaine.

« Je vous donne volontiers du pain, mais je n'entends pas vous permettre l'entrée de ma demeure.

« Et s'il prenait fantaisie à quelqu'un d'essayer d'en franchir la porte par surprise, je vous annonce qu'il y a ici dix hommes résolus, sans me compter, avec une quarantaine de fusils tout chargés, dans la salle des gardes...

« Maintenant, approchez !... on va vous distribuer le pain à travers les barreaux de cette grille.

Avec une mauvaise grâce évidente, et parmi eux qui essayent d'engager leurs bâtons entre le tablier du pont et la muraille, pour empêcher son fonctionnement.

D'autres apportent des pierres ; enfin, chose indiquant une préméditation évidente, quelques-uns attaquent avec des limes tirées de leur bissac, les chaînes du pont-levis et essayent de les couper.

Du coup l'abbé pâlit de colère à l'aspect de cette inoffensive levée de gourdins.

— Arrière ! croquants !... arrière !... ou je fais tirer sur vous.

Un des meneurs veut riposter.

— Essaye donc voir, vieille canaille !

Sachant préalablement qu'il n'aurait point à repousser l'attaque et que tout se bornerait à une simple démonstration, l'abbé Philippe avait fait charger les fusils à petit plomb.

Pendant un moment il eut presque regret de cette réserve et se demanda s'il

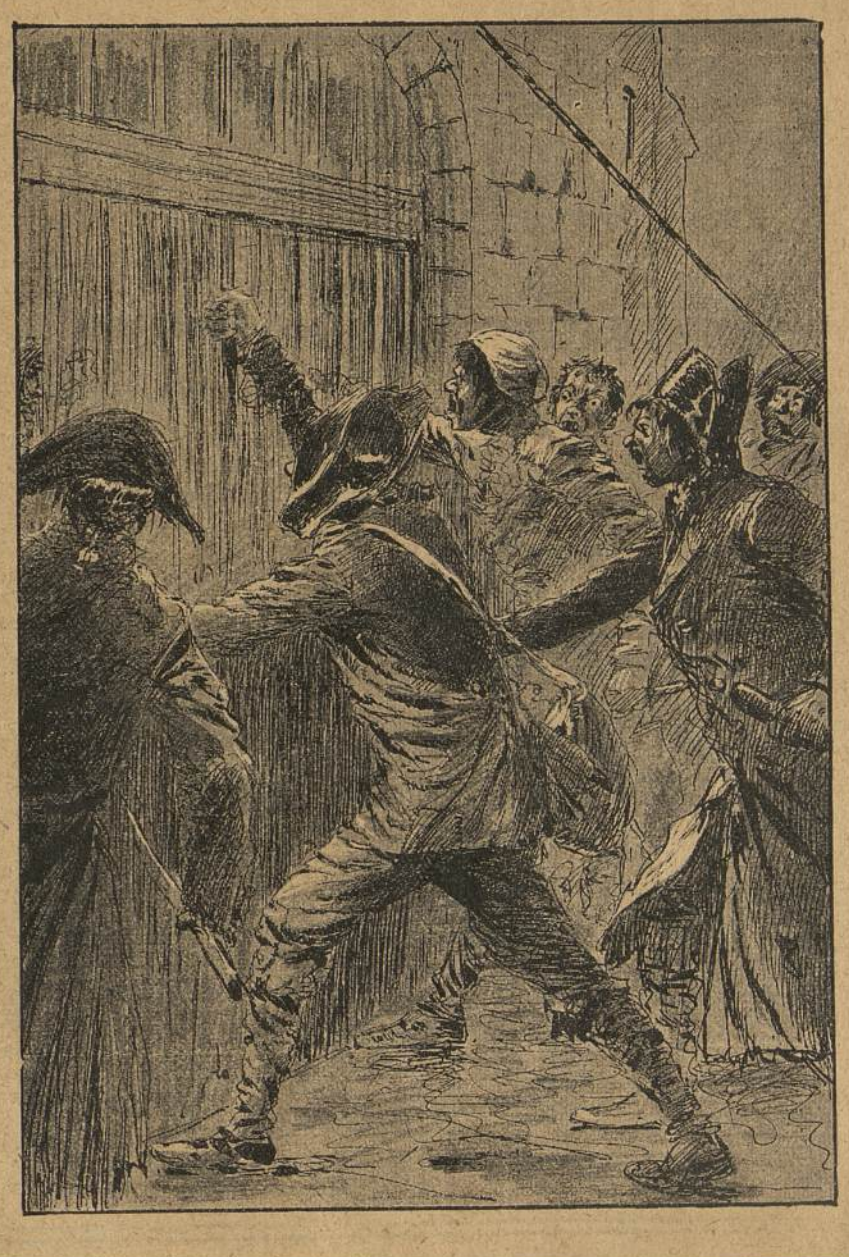

○ ○ ○ *Un groupe assez compact d'énergumènes se ruent sur la herse.* ○ ○ ○

force ronchonnements, ils défilent un à un, allongent la main, reçoivent d'une fille de cuisine les miches toutes fumantes, puis, en guise de remerciements, couvrent l'abbé Philippe et ses hommes de huées et d'injures.

Un groupe assez compact d'énergumènes se ruent subitement sur la herse qu'ils empoignent à pleines mains, et essayent d'ébranler.

— Allons, braves gens, rentrez chez vous, on va relever le pont-levis...

— Non, tu ne le relèveras pas, canaille !

« Nous nous f... pas mal de ton pain !... c'est ta « piolle » que nous voulons « rincer » à fond... tes arpions, que nous voulons « riffauder » avant de te pendre.

— Mais, ces drôles sont fous ! reprend l'abbé ne pouvant concevoir une pareille frénésie, sans l'ombre d'un motif, chez des gens auxquels il vient de faire l'aumône.

Pas si fous, cependant, car il en est n'allait pas envoyer chercher les mousquets de la salle d'armes, chargés, eux, avec des balles de douze à la livre.

Il sut résister à ce premier mouvement qui était le mauvais, et fit reculer de vingt pas ses hommes après leur avoir donné quelques ordres rapides.

Prudemment, ils s'effacent derrière l'encoignure de la voûte et deux d'entre eux, épaulant lestement, font feu à travers les croisillons de fer formant le grillage de la herse.

Quatre coups de fusil, régulièrement espacés, retentissent et sont immédiatement suivis de hurlements de douleur.

Les gredins, criblés jusqu'au sang par l'averse de plomb, se sauvent éperdus, avec ces attitudes comiques et navrées de chiens fouaillés à tour de bras.

Le pont est à demi déblayé.

Deux autres tireurs succèdent aux premiers, font feu à leur tour avec le même sang-froid, la même précision, et achèvent la déroute.

— Hissez le pont-levis ! commande l'abbé, trouvant la leçon suffisante et tout heureux de trouver la place nette.

En dépit des obstacles, le lourd appareil s'enlève au milieu d'un concert furieux de malédictions, et, en moins de deux minutes, la forteresse isolée est redevenue inabordable.

Mais les rôdeurs, loin d'être découragés par cet échec, se retirent seulement hors de portée d'arme à feu et s'installent, comme s'ils avaient la prétention de bloquer Faronville.

Malgré son apparente absurdité, ce projet tout d'abord semble recevoir un commencement d'exécution.

Subitement, le nombre des gueux s'est accru. Au bruit des coups de feu, plus bruyants que dangereux, il en est arrivé une quarantaine, peut-être plus, des garennes avoisinant le château-fort.

Ils sont là une centaine, éparpillés en groupes menaçants, et paraissant bien décidés à ne point abandonner la place.

Comme le froid est piquant, ils font des approvisionnements de bois, allument des feux et se mettent à plumer des volailles certainement dérobées, qu'ils exposent à la flamme des brasiers.

Avec le pain distribué par l'abbé, cela formera les éléments d'un repas substantiel.

Enfin, chose infiniment grave et ne présageant rien de bon, un certain nombre, parmi les nouveaux venus, sont armés de fusils.

Ils se promènent avec arrogance devant leur campement, singeant les sentinelles et s'amusant parfois à mettre en joue la forteresse.

— Ah ! ça, dit l'abbé, qui suit leurs manœuvres avec une impatience mêlée d'inquiétude, est-ce que ces croquants prétendraient nous réduire par la famine ?

XIX

Cette idée de tenter le blocus d'un château féodal, qui nous paraîtrait extravagante aujourd'hui avec les communications rapides, les déplacements fréquents et pour ainsi dire instantanés, la force armée puissamment organisée, n'était pas aussi absurde qu'on pourrait le croire, à l'époque où se déroule ce drame, dans sa poignante réalité.

Complètement isolé au milieu d'une plaine circonscrite par des bois épais, éloigné de toute agglomération importante, accessible seulement par un affreux chemin crevé de fondrières, habité par un aristocrate dont la présence était à peine tolérée par l'autorité, le château de Faronville se trouvait pour ainsi dire en dehors de toute loi et de tout droit.

L'abbé Philippe y vivait dans une réclusion absolue, restant parfois un mois sans recevoir un visiteur, ayant tout intérêt d'ailleurs à se laisser tranquillement oublier.

Il tirait de ses terres sa subsistance et celle de sa maison, percevait les denrées en nature et n'avait, en conséquence, rien à acheter dans les villages voisins.

Donc, solitude complète ressemblant à une véritable séquestration.

Ce blocus pouvait parfaitement durer une semaine ou deux, sans éveiller l'attention de l'autorité qui, du reste, avait bien d'autres préoccupations et manquait, en outre, de tout moyen de répression.

Un exemple bien caractéristique : il n'y avait dans toute la contrée que quatre brigades de gendarmerie.

Une à Janville, une à Neuville-aux-Bois, une à Etampes, et la quatrième à Pithiviers !

Chacun était tenu de faire soi-même sa police comme il l'entendait et surtout comme il pouvait.

Aussi, cette époque de désarroi général succédant à la Terreur, fut-elle l'âge d'or du brigandage, à tel point que la bande à Finfin put ravager à loisir la Beauce pendant deux ans, sans perdre seulement vingt-cinq hommes.

La question pour l'abbé Philippe, inexpugnable dans sa forteresse, était donc de rester tranquille à l'abri de ses murailles, et de tenir le plus longtemps possible.

Mais, ce n'est pas tout que d'être dans une absolue sécurité contre une attaque de vive force, il faut encore pouvoir manger et alimenter la garnison.

Combien de temps pourrait tenir l'abbé de Faronville sans être forcé de se ravitailler ?

(Lire la suite au prochain numéro.)

DE LA POLICE à Paris et dans la Banlieue

POIGNARDÉ A SON COMPTOIR. — M. Henri Vougret, marchand de vins, rue de Charenton, lisait le journal dans son comptoir, lorsqu'un individu qui titubait voulut se faire servir une absinthe.

Le commerçant refusa de satisfaire l'ivrogne et l'engagea à sortir.

Pour toute réponse, l'individu brisa successivement plusieurs litres, des glaces et les vitres de la devanture, puis frappa M. Vougret de 2 coups de couteau.

Des consommateurs empoignèrent, non sans difficulté, l'énergumène, qu'ils remirent aux mains de 2 agents. PARIS.

UNE SAUVAGE AGRESSION. — A Corbeil, M. Joseph Jourdain, rentrant chez lui, passa près d'un groupe d'individus qu'il salua. A peine avait-il fait quelques pas que l'un de ceux-ci dit : « Ça, c'est un « lichemol », il faut le suriner ».

Et presque aussitôt M. Jourdain, jeté à terre d'un violent coup de tête dans le ventre, était frappé à la poitrine et au visage à grands coups de pied. Puis ses agresseurs s'enfuirent, le laissant sur le sol. Son état est extrêmement grave

Deux des bandits ont été arrêtés. SEINE-ET-OISE.

UN DRAME BOULEVARD SAINT-GERMAIN. — Depuis longtemps, Louis Renard, garçon de café, courtisait Justine Loussert, fille soumise, et cherchait à la décider à venir habiter avec lui.

Devant les refus de Justine, fou de désespoir et de colère, Renard frappa d'un couteau sa maîtresse en pleine poitrine. Justine Loussert s'affaissa, dans une mare de sang. La mort avait été instantanée. L'arme avait traversé le cœur de la malheureuse.

Le meurtrier prit la fuite ; mais, bientôt, épouvanté et désespéré, il revint sur ses pas et arriva sur les lieux du crime au moment où des agents et des passants plaçaient le corps sur une voiture, pour le transporter à l'hôpital de la Charité. Son trouble le trahit. On procéda à son arrestation. Au commissariat de police, Renard avoua son crime et manifesta de profonds regrets. PARIS.

SAUVÉ PAR SA FEMME. — Un marchand de vin de la rue Marcadet, M. Debecker, fermait l'avant-dernière nuit les volets de sa boutique, quand 3 individus lui demandèrent de leur verser à boire. Sur son refus de les servir, ils s'élancèrent sur lui et le terrassèrent.

M. Debecker, réussissant à se dégager, eut le temps de prendre son revolver et de faire feu sur les bandits, mais il les manqua, et les malfaiteurs réussirent à le désarmer.

Ils allaient le frapper à coups de couteau, quand Mme Debecker, qui était couchée dans une pièce voisine, accourut à son tour, le revolver à la main, et fit feu sur les agresseurs de son mari, qui prirent la fuite en laissant sur la chaussée des traces de sang. PARIS.

SUICIDE. — On a découvert près de la gare de Draveil-Vigneux le cadavre d'un jeune homme dont la tête était séparée du tronc. Le train, en passant, avait littéralement écrasé la tête, dont la cervelle maculait le rail.

Un livret de travail trouvé sur le défunt indique que le jeune homme se nomme André Petit, né à Cerny (Seine-et-Oise), âgé de dix-huit ans. VERSAILLES.

LE SECRET DE L'ENFANT

Grand Roman de Passion *(suite)*

PAR PAUL ROUGET

QUATRIEME PARTIE

VIII*

POUR DÉFENDRE SON ENFANT (*suite*).

Yvonne avait appris la culpabilité de son fils... et, quelque violent que fût le choc, elle y avait résisté.

Les médecins se trompent parfois.

Cependant Hugues, très pâle, se tenait debout à quelques pas d'elle.

Ses tempes étaient mouillées de sueur.

On voyait qu'une lutte suprême se livrait dans son âme...

Qu'il voulait parler et se taire à la fois.

Yvonne marcha vers lui.

Il y eut un instant de silence tragique.

Dieu... son fils était avili... déshonoré... il avait traîné dans la boue le nom qu'il portait.

A présent, que pouvait-elle espérer ?

Le pardon ramènerait-il au bien le malheureux ?

Elle ne le croyait pas.

Il restait devant elle dans une attitude humble et douloureuse.

Pourtant les bras d'Yvonne s'ouvrirent :

— Viens... prononça-t-elle.

Avant tout, elle était mère !...

Et le rôle des mères n'est-il pas toujours de pardonner ?

Hugues n'eut pas l'air d'entendre.

Il la regardait avec des yeux étranges... des yeux qui firent peur à Yvonne.

Chez lui, pourquoi ce mutisme... pourquoi ce silence... pourquoi même ce mouvement de recul ?...

Elle s'approcha, lui prit les mains.

Vivement, il les retira.

Et, de nouveau, il fit un pas en arrière.

Un mot... prononcé avec effort... vint à ses lèvres.

— Madame.

Elle le fixa avec terreur.

Sous l'assaut d'émotions... d'angoisses successives, sa raison chancelait-elle ?

Devenait-il fou ?

Il disait :

— Ecoutez, madame, il faut que je vous fasse une révélation très grave... et que je ne veux pas... que je ne puis pas différer.

— Une révélation... très grave... balbutia-t-elle.

— Oui... un secret qu'il était de mon devoir de vous confesser plus tôt... et que jusqu'à présent je vous ai caché parce que... en vous le faisant connaître...

— Eh bien ?

— Je me perdais moi-même.

» Or c'est pour que ce secret ne vous fût pas dévoilé que j'ai acheté le silence de Tournier... dont certainement vous vous rappelez le rôle... seize ans plus tôt... à la Roche-Brûlée... dans la forêt de Châtillon... oui, c'est pour cela que j'ai eu... la faiblesse... de lui remettre... le billet signé du nom de votre sœur et que, dans trois mois, il avait promis de me rendre... A aucun prix je ne voulais que vous fût révélé... le mystère de ma naissance...

— Le mystère de... Je ne comprends pas... Ah ! Ah ! qu'est-ce que cela signifie... en vérité, qu'est-ce que cela signifie ?

Elle ricanait...

... Pareille à une démente.

Et elle avait porté la main à sa poitrine où son cœur battait... battait... comme si cette fois il allait se rompre.

Hugues achevait :

— Mademoiselle de Lancenay, l'homme, le faux bûcheron qui m'a remis à vous a abusé de votre crédulité.

» Je ne suis pas l'enfant que vous avez perdu... l'enfant qui vous a été ravi par le comte Lackau.

» Je ne suis pas Hugues.

» Mon père était votre ancien valet de chambre.

» Il se nommait Antoine Peltrot.

— Ah ! Dieu...

Yvonne avait fermé les yeux... Elle se renversait en arrière... les dents serrées... et, de ses mains, elle cherchait un appui dans le vide.

Les deux hommes s'étaient précipités.

Trop tard !

Brusquement, Yvonne venait de s'abattre sur le tapis.

Maurice, éperdu, se tourna vers le jeune homme :

— Malheureux, vous l'avez tuée !...

IX

CEUX QU'ON N'ATTEND PLUS...

A Paris, dans l'hôtel de l'avenue du Bois, Madeleine vivait dans une grande anxiété.

... Surtout après la lecture du télégramme par lequel... du château de Largemont... Yvonne l'avisait qu'elle volait au secours de son fils.

Elle parlait d'un scandale dont les journaux publiaient les détails... d'une affaire de faux dans laquelle Hugues était compromis.

Cela, la comtesse ne le savait-elle pas ?

... Et bien d'autres choses encore, ignorées de sa sœur.

Ah ! ses pressentiments ne l'avaient pas trompée !

Néanmoins, avant la visite de Mélie à l'hôtel, jamais elle n'eût cru qu'il en arriverait à commettre un pareil crime.

Pourtant Madeleine n'était pas, comme Yvonne, aveuglée par l'amour maternel.

Depuis longtemps, hélas, elle avait jugé Hugues ; elle savait de quoi il était capable. Et la catastrophe qui s'était produite ne l'avait surprise qu'à demi.

... Cela devait arriver ...

Tout de suite pourtant, son cœur s'était serré. Une pitié profonde l'avait envahie, non pas pour son indigne neveu, mais pour Yvonne qu'un malheur — plus effroyable que les précédents — accablait encore.

... Pour Yvonne, malade, à la merci d'une secousse trop forte.

... Pour Yvonne que cette épreuve, ajoutée à celles qui déjà avaient fondu sur elle, rapprocherait encore de la tombe.

La comtesse avait attendu, dans une fièvre... dans une angoisse sans nom les nouvelles que sa sœur... par la suite... avait promis de lui envoyer.

Rien.

Un jour... deux jours... avaient passé.

Puis trois.

Aucune lettre d'Yvonne n'était parvenue à l'hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne.

Qu'est-ce que cela voulait dire ?

La veille... dans un journal du matin... la comtesse avait lu que Hugues venait d'être mis en liberté.

Yvonne avait donc abouti dans ses démarches.

Elle avait sauvé le misérable... non pas de la honte... il était trop tard !... mais de la prison.

Pour quel motif n'écrivait-elle pas ?

Elle eût dû annoncer son retour... être en route déjà pour Paris.

Pourquoi s'attardait-elle à Nice ?...

Selon toute vraisemblance, elle avait revu Maurice... C'était à lui qu'elle avait arraché le retrait de la plainte qui avait motivé l'arrestation de Hugues...

Maurice... Yvonne, en présence...

Entre eux que s'était-il passé ?

Une explication décisive avait dû avoir lieu.

La réconciliation... inespérée... rendue presque impossible désormais par l'acte criminel de Hugues... s'était-elle faite ?

Meurtrie dans sa tendresse maternelle, Yvonne avait-elle enfin retrouvé... avait-elle reconquis l'amour de son fiancé ?...

En toute équité, Maurice ne pouvait tenir rigueur à la malheureuse d'une faute qu'elle n'avait pas commise.

... D'un crime dont elle avait été la victime.

A moins qu'il n'eût donné son cœur à une autre...

Oui... c'était probable... certain même...

* Voir *l'Œil de la Police* n° 7.

LE PENDU

Il y avait près de cinq ans que je n'avais pas vu Dannery, le petit Jean que j'avais tenu tant de fois sur mes genoux, alors que j'allais voir ses parents, que je connaissais depuis de longues années.

Le père Dannery était mort assez subitement, et sa femme l'avait suivi d'assez près dans la tombe, succombant au chagrin que lui avait causé la perte de son mari.

Jean, leur unique enfant, devenu orphelin, avait été confié aux soins d'un tuteur, un intime ami de son père, M. Lorelli, et je perdis le jeune homme de vue.

Aussi me trouvai-je surpris de le voir arriver un jour chez moi, sans crier gare et surtout après être resté si longtemps sans me donner signe de vie.

— Alors, mon garçon, lui fis-je, te voilà devenu un homme. Cela me fait plaisir de te revoir. Et qu'as-tu fait pendant toutes ces années ?

— Mon tuteur, M. Lorelli, m'avait placé dans une institution, à l'étranger, en Allemagne. Mais, comme je viens d'atteindre ma majorité, je suis revenu en France, afin d'entrer en possession de la fortune de mon père.

— La fortune de ton père ? Je croyais qu'il ne t'avait presque rien laissé ?

— Comme argent, non, mais il y a le domaine de Berguent, dont les revenus ont toujours permis à mon tuteur de faire le nécessaire pour moi.

— Ah oui, le domaine de Berguent...

— C'est même pour cela que je viens vous voir, monsieur. Vous avez beaucoup connu mon père... Voulez-vous me rendre un service ?

— De grand cœur, mon ami. De quoi s'agit-il ?

— J'ai peur...

— De quoi ?

— D'aller à Berguent, tout seul.

— Quel enfantillage !

Jean Dannery se prit à trembler de tous ses membres, et je me souvins alors qu'au moment de sa naissance, sa mère avait souffert d'une maladie nerveuse qui avait failli lui faire perdre la raison.

Je comprenais maintenant que l'enfant se ressentait du mal de sa mère.

— Voyons, voyons, mon garçon, lui dis-je, qu'est-ce que c'est que tout cela ? Tu ne veux pas aller à Berguent. Pourquoi ?

— Mais si, j'y suis allé, mais je ne veux pas y retourner.

Et je le vis trembler de nouveau.

— Tu ne veux pas y retourner ? Que crains-tu donc ?

— Tout.

— Tu parles comme un enfant. Dis-moi ce qui te cause pareille frayeur, et si je peux te venir en aide, je te promets que je le ferai.

— Vous connaissez mon tuteur ?

— M. Lorelli ? De vue seulement.

— Il vint à ma rencontre, au train qui m'amenait d'Allemagne, et, tout aussitôt, nous nous rendîmes à Berguent. Il me fit d'abord visiter la propriété, en me disant que j'en étais maintenant le maître absolu, mais il me prévint, en outre, qu'un créancier de mon père, un banquier à qui il devait une forte somme, en demandait le remboursement avec les intérêts.

— Mais il n'y a là-dedans rien qui doive t'effrayer.

— Cette somme, continua Jean Dannery est énorme : cent cinquante

L'amour qui dure toute la vie, ne se rencontre que dans les romans !...

N'importe, le silence observé par Yvonne était inexplicable.

Il était affolant.

Peut-être était-elle malade... gravement malade...

Oui... peut-être...

Le coup avait été trop rude pour elle... Elle n'avait pu le supporter...

La comtesse pensa :

— Si demain, au plus tard, je n'ai pas un mot d'elle... je partirai à Nice.

Elle se tenait dans le petit boudoir mauve.

D'un ciel sombre... lourd de tristesse, la neige, depuis le matin, tombait en flocons serrés...

Tout à coup, la femme de chambre parut.

Elle s'approcha de Madeleine.

— Madame la comtesse... c'est une lettre que le facteur vient d'apporter.

Une lettre ?...

D'Yvonne probablement ?...

Comme mue par un ressort, la comtesse s'était levée.

D'un geste fébrile, elle s'empara de la missive que lui tendait la femme de chambre.

Mais à peine eut-elle jeté les yeux sur l'enveloppe, que ses sourcils se froncèrent comme si elle fût en proie à une déception... à une colère soudaine...

Cette lettre n'était pas envoyée de Nice par sa sœur.

Tout de suite, elle avait reconnu l'écriture de la suscription.

Et cette écriture était celle de Hugues !

De Hugues ?...

Le misérable osait lui écrire.

Que lui voulait-il ?...

Nerveusement... elle avait froissé la lettre... Elle eut envie de la déchirer... de la jeter au feu sans la lire...

Sans doute... implorait-il son pardon... exprimait-il hypocritement... un repentir auquel son âme était inaccessible.

Ah ! non, elle ne lirait pas cette lettre !...

Déjà, elle s'apprêtait à la détruire... à la lancer... avec dédain... avec mépris, dans la flamme claire du foyer.

Mais, tout à coup, elle se ravisa.

Qui sait... peut-être Hugues l'entretenait-il de sa mère ?...

Oui...

Il lui donnait des nouvelles d'Yvonne.

De la malheureuse sur le sort de laquelle elle se débattait dans une incertitude cruelle.

Cette réflexion la décida.

Elle rompit le cachet.

Et elle lut la lettre.

Lorsqu'elle eut achevé cette lecture, elle la recommença.

Ah ! aussi... ce qu'elle apprenait... était tellement extraordinaire...

... Tellement imprévu...

Voici ce qu'écrivait le jeune homme :

« Madame,

» Ma conduite a été indigne, et je n'essaierai pas de me disculper... Je ne mérite ni votre pitié ni votre pardon... J'ai méconnu vos bontés... J'ai apporté l'opprobre dans une maison qui s'était ouverte pour recevoir un malheureux enfant... dans une maison où j'ai pris une place qui n'était pas la mienne et à laquelle je n'avais pas droit. Cela, jusqu'alors, vous l'avez ignoré...

» L'heure est venue pour moi de vous faire — ainsi que je l'ai fait à Mlle de Lancenay — un aveu qui vous convaincra de la sincérité de mon repentir...

» Mon père s'appelait Antoine Peltrot..

» Il a été ainsi que ma mère, Julie, attaché à votre service... Jusqu'à l'âge de cinq ans, dans un petit village de la Côte-d'Or, à la Grange-Didier, je fus élevé par une tante, la vieille Sophie Surgères. C'est là, après la mort de celle-ci et peu de jours avant que ma mère rendît le dernier soupir, que mon père et son complice, Tournier, sont venus me chercher pour me remettre à vous et à votre sœur en me faisant passer à vos yeux pour le petit Hugues... Le bijou — je l'ai su depuis par Tournier, grâce auquel vous m'avez reconnu — avait été volé par... mon père, dans la chevelure du fils de Mlle de Lancenay, le soir même de la fuite du comte, votre mari, avec Arlette et le véritable Hugues... Antoine Peltrot est mort... Durant quinze ans, Tournier disparut... Puis un jour, il y a de cela dix mois environ, il m'accosta à la sortie de l'hôtel de l'avenue du Bois... Il me menaça, au cas où je me refuserais à verser entre ses mains vingt mille francs... il me menaça d'aller vous trouver... de vous révéler ce qu'il appelait le *secret de l'enfant*... c'est-à-dire celui de ma naissance... de me faire chasser par vous et par Mlle de Lancenay... comme on chasse un intrus... un usurpateur... Je fus affolé... Je lui remis tout l'argent que j'avais sur moi... cinq billets de mille... Je le suppliai d'attendre... de patienter deux mois... Il y consentit... A l'époque convenue je ne pus faire droit à ses exigences... Il renouvela ses menaces... Je lui promis formellement, pour le mois de janvier, onze mille francs, le reliquat de la somme qu'il avait fixée lui-même pour prix de son silence... Ces onze mille francs, je ne pus les lui donner... C'est alors qu'il me contraignit à souscrire un billet au bas duquel j'apposai votre signature... Ce billet, trois mois plus tard, en échange des onze mille francs, il s'était engagé à me le restituer... J'ai été sa dupe !... A cette heure, je le regrette à peine... je ne le regrette plus... La leçon a été rude... terrible, c'est vrai... Mais elle a fait de moi, à dater d'aujourd'hui, un honnête homme.

» Peut-être était-elle nécessaire à mon salut.

» Maintenant que j'ai terminé ma confession, je sais ce qui me reste à faire.

» Je dois disparaître.

» Je disparaîtrai.

» L'oubli se fera sur Hugues Lackau et vous n'aurez pas à rougir de ses fautes puisqu'il était, pour vous, un étranger.

» Jamais plus, je vous le jure, vous n'entendrez parler de moi.

» Ne me maudissez pas.

» Songez que désormais, dans la vie, je vais être seul... sans famille... sans amis... sans affection autour de moi.

» Seul avec mes regrets... mes remords... et pourquoi ne vous l'avouerai-je pas... avec ma douleur...

» Car sans cesse ma pensée sera auprès de vous... et de la sainte.. de l'admirable femme qui m'a servi de mère...

» ... Auprès de toutes deux... que jamais plus, hélas ! je ne reverrai !...

» Dont je conserverai... jusqu'à mon dernier souffle... le souvenir ému, reconnaissant...

» ... Et dont toujours je pleurerai la perte.

» Eu égard aux épreuves... aux souffrances qui, dans l'avenir, sans doute, me sont réservées... tante Madeleine... pardon, je veux dire, Mme la comtesse Lackau, laissez-moi la consolation de croire que, peu à peu, votre ressentiment s'apaisera... et que si, parfois, vous songez au disparu... à l'exilé... ce ne sera pas une pensée de haine... mais un sentiment de pitié qui fera battre votre cœur.

» Je vous le demande en grâce.

» Adieu, madame... adieu.

» Excusez ce griffonnage... ces caractères presque illisibles... ma main tremble en écrivant et des larmes obscurcissent ma vue.

» Pour la dernière fois, je signe :

» HUGUES. »

La comtesse porta la main à son front.

Ainsi elle ne s'était pas trompée !...

Hugues n'était pas le fils d'Yvonne.

Sa sœur et elle avaient été les victimes d'une comédie... d'un crime odieux... Durant seize années, elles avaient vécu dans l'erreur la plus épouvantable !...

Mais alors... ô mon Dieu... le véritable Hugues... elle n'en pouvait plus douter à cette heure... c'était bien Boris.

Boris qu'elle allait prévenir...

Faire venir immédiatement à Paris.

Rendre à sa mère.

Pour celle-ci... après l'effroyable épreuve qu'elle venait de traverser... quelle joie imprévue.

... Inespérée.

Pour Boris, quel bonheur !

Ah ! celui-là semblait avoir une âme droite et loyale.

La franchise brillait dans ses yeux.

Il avait le cœur d'un héros.

Quelle différence avec l'autre !

... L'usurpateur.

... Le faussaire.

... Le fils d'Antoine Peltrot !

Mais, pourquoi, dans sa lettre, celui-ci ne lui parlait-il pas d'Yvonne ?

Il avait... disait-il... révélé à cette dernière l'affreuse vérité ?...

La malheureuse n'en était pas morte !...

Madeleine en eût été avertie.

Mais le choc... pour elle... avait dû être terrible... qui sait si elle n'était pas malade... gravement malade ?...

Oui... la chose était possible.

... Presque certaine, hélas !

Et ainsi s'expliquait... naturellement, le silence de sa sœur.

Après l'aveu... Hugues s'était éloigné à tout jamais.

Il avait disparu.

C'était ce qu'il avait de mieux à faire.

Ah ! oui, certes !...

Mais Maurice ?...

Si Yvonne était en danger... pourquoi ne l'avertissait-il pas ?

Oui... pourquoi ?...

---

mille francs, plus les intérêts, car le prêt n'était consenti à mon père que pour une durée de cinq années. Or, comme mon père est mort peu après cette transaction et ma mère quelque temps après, ce créancier n'a touché ni capital, ni intérêts.

— Mais ton tuteur, n'aurait-il pas pu, sur les revenus de la propriété, et tout en payant ta pension, éteindre une partie de cette dette ?

— Je ne sais... Il n'en est pas moins vrai qu'à peine arrivé à Berguent, je reçus la visite de ce créancier de mon père, un M. Romand, qui exige aujourd'hui le remboursement intégral du capital et des intérêts arriérés.

— Il n'en a pas le droit. Il faut du temps, pour que M. Lorelli te rende des compte de tutelle...

— Il paraît qu'il est dans son droit, à ce que m'assure mon tuteur, car les valeurs souscrites par mon père sont dues cette année.

— A quelle date ?

— Dans cinq jours.

— Et si cette somme n'est pas payée ?...

— D'après les papiers qu'il a, ce M. Romand entrera en possession de la propriété.

— Tu veux rire, mon enfant.

— Je ne parle que d'après ce que m'a dit mon tuteur.

— Mais, voyons, ce domaine, que je connais bien, avec toutes les terres qui y attiennent, vaut trois fois au moins la somme dont tu me parles. On peut prendre une hypothèque...

— Et cela demanderait ?

— Ah ! quelque temps, tu le comprends bien.

— Alors, comment faire ?

— Ecoute-moi. Où est-il en ce moment, ton tuteur ?

— A Berguent.

— Et M. Romand ?

— Là-bas aussi. Ils attendent mon retour avec l'argent...

— Que tu n'as pas, et que tu ne sais pas où te procurer. Eh bien, j'ai des amis ici, qui ont des fonds à leur disposition. Je crois pouvoir, en leur expliquant le cas, les intéresser à cette affaire. Ils m'avanceront la somme qu'on leur remboursera un peu plus tard avec une hypothèque. Tu me comprends bien ?

— Oui, monsieur.

— Alors, à tout hasard, tu vas télégraphier à ton tuteur que tu as trouvé l'argent nécessaire pour rembourser M. Romand, et que tu reviens demain à Berguent.

— Bien.

— Tu retourneras là-bas, et tu attendras mon arrivée. Dans deux jours au plus tard j'y serai. Nous verrons bien si l'on te frustrera d'aussi indigne façon. Et je dirai à ces deux gredins, M. Romand et M. Lorelli — car je vois ce qu'il a tenté de faire, celui-là — ce que je pense d'eux.

Il commençait à se faire tard, et je fis coucher Jean chez moi, après lui avoir fait envoyer un télégramme à Berguent.

Le jeune homme partit le lendemain matin, comme il était convenu, et, faisant aussitôt les démarches dont je lui avais parlé, je parvins dans la journée à réunir la somme qu'il m'avait demandée.

Sans perdre un instant, je consultai un horaire de chemins de fer, et pris le premier train, afin de tranquilliser ce pauvre enfant que je sentais complètement épouvanté par Lorelli aussi bien que par Romand.

DE LA POLICE
dans le Nord et dans l'Est

ENTRE DEUX TRAMWAYS. — Une automobile, dans laquelle avaient pris place Mme Wattine-Droulers, 25 ans, et sa belle-mère, Mme veuve Wattine-Vandame, passait place de Strasbourg.

Le chauffeur de l'élégant véhicule, ayant voulu dépasser

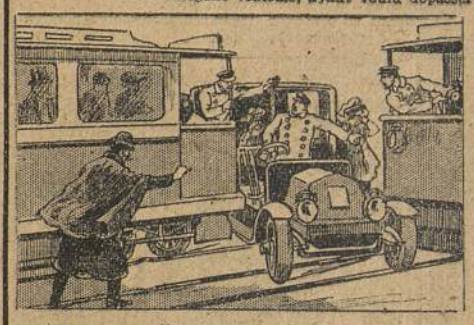

un tramway, ne vit pas un autre tramway venant en sens inverse, et fut pris en écharpe entre les deux lourds véhicules.

Sous la violence du choc, Mme Wattine-Droulers fut projetée, tête première, dans la glace placée derrière le chauffeur ; Mme veuve Wattine-Vandame fut projetée, elle aussi, sur la glace du devant.

Toutes deux ont eu la figure ensanglantée et sont abominablement défigurées. NORD.

LA FEMME LÉGITIME ASSOMME LA MAITRESSE. — A Moulins-Lille, dans un immeuble de la rue Carpeaux habitent les époux Carpentier et leurs 6 enfants ; une jeune fille de 24 ans, Céline Buydens, bambrocheuse, prenait ses repas chez eux.

Depuis quelque temps, Mme Carpentier soupçonnait Céline Buydens d'entretenir des relations avec son mari. Sur une dénonciation plus précise d'une voisine, l'épouse trompée fit venir sa rivale chez elle et lui reprocha sa conduite en termes véhéments.

Puis, s'emparant d'un lourd tisonnier, elle lui en asséna de violents coups sur la tête et à la poitrine. Céline Buydens s'évanouit. C'est dans un état alarmant qu'elle a été transportée à l'hôpital de la Charité.

Mme Carpentier a été laissée en liberté provisoire en raison des 6 enfants qui réclament ses soins. NORD.

UN VIEILLARD ASSASSINE UN DE SES VOISINS. — Des dissentiments existaient entre M. Ringlet Eugène et M. Leroy, habitant à Charleville dans une même maison.

Un jour, M. Leroy voyant son voisin traverser la cour située derrière leurs logements pour aller atteler, lui tira un coup de fusil.

Toute la charge atteignit M. Ringlet dans le dos, traversant les poumons et le cœur.

La victime de ce lâche assassinat pirouetta sur elle-même et s'abattit comme une masse sur le sol.

Lorsque Leroy vit son voisin et ancien ami étendu sans vie, il passa dans sa chambre et se tira un coup de revolver dans la bouche. Il tomba à la renverse. La mort avait été instantanée.

On ignore les motifs du crime et l'assassin emporte son secret dans la tombe. ARDENNES.

VENGEANCE DE FEMME. — Il y a 5 mois, la famille Barbe, composée du père, de la mère et d'une fillette de 14 ans, s'installait à Baccarat. Le mari se livra bientôt à la boisson et, dès lors, il tortura odieusement sa femme et sa fille.

Au cours d'une scène plus violente que les autres, Mme Barbe saisit une barre de fer et enfrappa son mari sur la tête. L'homme s'affaissa dans une mare de sang et lorsqu'on voulut le relever, il était mort. La meurtrière a été arrêtée. MEURTHE-ET-MOSELE.

DE LA POLICE
dans le Bassin du Rhône

JALOUSIE CRIMINELLE. — A Lyon depuis 2 ans environ, Marie-Louise Dorier, cravatière, avait fait la connaissance de Louis Poizat, âgé de 19 ans, cordonnier. Celui-ci soupçonnait fort la fidélité de son... amie.

Elle rentrait un soir chez elle en compagnie d'un nommé Pierre B... Le couple se croyait seul.

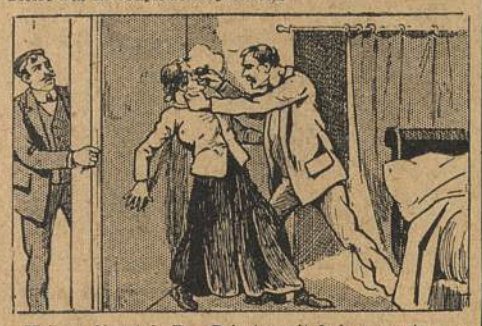

Mais au départ de B..., Poizat surgit de la soupente, sous laquelle il s'était caché, à l'insu de son amie. Froidement, il s'arma d'un revolver de petit calibre et, appuyant l'arme sur la tempe droite de la malheureuse jeune femme, il fit feu par 2 fois. Une balle pénétra dans l'oreille et sortit sous le cuir chevelu ; l'autre se logea dans le crâne.

Sans pousser un cri, Marie-Louise Dorier s'affaissa dans une mare de sang.

Le meurtrier se constitua prisonnier et fut écroué à la prison Saint-Paul. RHONE.

GENDARME VICTIME DU DEVOIR. — Un nommé Jean-Marie Giraudet, âgé de 28 ans, habitant avec ses parents, à Roche, près de Bourgoin, à la suite d'une discussion de famille, poursuivit sa mère, un revolver à la main, et tira sur elle sans l'atteindre. Il alla ensuite se barricader dans sa chambre.

La gendarmerie de la Verpillière vint pour l'arrêter et dut passer la nuit sur place.

Au jour, le gendarme Ronna, marié et père de famille, en ouvrant la porte de l'appartement, reçut de Giraudet une balle qui l'atteignit en pleine poitrine et le tua sur le coup.

Le meurtrier put être arrêté peu après et écroué à la prison de Vienne. ISÈRE.

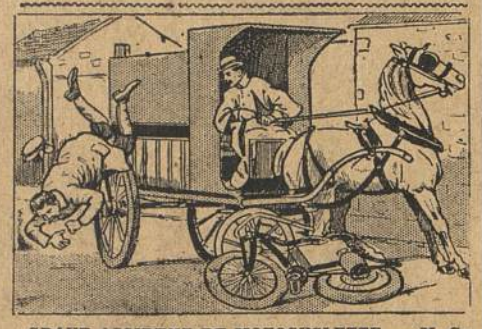

GRAVE ACCIDENT DE MOTOCYCLETTE. — M. Gabriel Gamila, 33 ans, cuisinier, rue Dubois, à Lyon, revenait de la chasse, monté sur une motocyclette.

Il suivait à très vive allure la route de Crémieu, à Villeurbanne, lorsqu'une voiture lui barra la route. M. Gamila n'eut pas le temps de ralentir et vint se jeter contre le véhicule.

Ce choc fut d'une violence extrême ; le motocycliste, projeté à plusieurs mètres, resta étendu sur la chaussée. Des témoins de l'accident le relevèrent aussitôt. Il portait à la tête une large blessure d'où le sang s'échappait en abondance. L'état de M. Gamila inspire les plus vives inquiétudes. RHONE.

JEUX MORTELS. — A École, près de Besançon, 2 enfants de la localité, Henri Gelin, et Alphonse Jolyot, âgés de 13 ans, qui s'amusaient ensemble, pénétrèrent dans une pièce de la maison, à l'insu de leurs parents. Apercevant un fusil suspendu au mur, le petit Jolyot le décrocha ; Henri Gelin voulut s'en emparer et saisit le bout du canon pendant que son camarade tirait sur la crosse.

Tout à coup, une détonation retentit et Henri Gelin s'affaissa sur le plancher la tête fracassée.

L'auteur involontaire de ce drame s'était enfui en pleurant.

Le jeune Gelin était fils unique.

On juge du désespoir des deux malheureuses familles. DOUBS.

Ah ! elle ne pouvait plus longtemps demeurer dans le doute... Demain, dès le matin, elle partirait, elle prendrait le train pour Nice.

Elle sonna la femme de chambre... lui fit part de sa décision... donna des ordres pour que tout fût prêt, au moment de son départ.

Un coup de sonnette retentit.

Madeleine tressaille plus profondément.

Un sentiment... qu'elle ne peut analyser... l'incite à se lever... à aller à la fenêtre voir celui ou ceux qui sonnent à cette heure... Pourtant, elle ne bouge pas...

Maintenant, ce sont des bruits de pas dans l'hôtel...

Quelqu'un est entré.

... Une... ou plusieurs personnes ?...

Elle ne saurait le dire.

Mais l'éclat de ses yeux s'est avivé... A ses joues, soudainement, des roseurs apparaissent... Son sein se soulève... palpite... et une angoisse indéfinissable lui monte à la gorge.

Mon Dieu, elle devient folle !...

Que s'imagine-t-elle...

... Une voiture a emporté, jadis, Romane et Arlette.

... Une voiture... à cette heure.. les ramène.

... Ils ont fait un long... un très long voyage...

... Le passé a été un cauchemar...

... Un cauchemar qui se dissipe... qui fait place à la lumière... à la vie... à la réalité.

De nouveau, elle se soulève.

Elle écoute.

Les marches de l'escalier ont craqué. Quelqu'un s'avance doucement... quelqu'un qui s'arrête à la porte... qui frappe un coup léger.

Madeleine songe :

— C'est la femme de chambre... qui, sans doute, vient prendre mes ordres pour demain.

Elle répond :

— Entrez.

Mais... tout de suite... un cri s'échappe de ses lèvres...

Car ce n'est pas une domestique qui a poussé la porte... et qui apparaît dans la clarté répandue dans la pièce par la lampe à l'abat-jour de soie mauve...

... Mais une belle... une grande jeune fille en costume de voyage...

... Une belle... une grande jeune fille qui, une seconde, demeure immobile, tant son saisissement... son trouble, à elle aussi, semblent extrêmes.

... Et qui, tout à coup, s'élance, les bras tendus...

... Tandis qu'un cri éperdu monte de son cœur à ses lèvres :

— Maman !...

Madeleine, spontanément, s'est levée. Un vertige s'empare d'elle...

Et ses jambes fléchissent... Elle va tomber peut-être... Mais deux bras se nouent à sa taille... un corps souple, onduleux, ardent, se rive au sien.

Et voici que des mots qui la grisent... des mots d'une douceur infinie, résonnent à ses oreilles :

— Maman... c'est moi... ton Arlette... moi que tu berçais dans tes bras lorsque j'étais toute petite... ton Arlette de qui je vois le portrait près de toi, sur la table... un portrait fané, flétri... aux traits effacés — ah ! je le devine — moins par l'action du temps que par les baisers sans nombre, dont, chaque jour, tu l'as couvert.

Doucement, Madeleine se sent guidée... soutenue... contrainte à se rasseoir sur la chaise-longue.

Et la voix poursuit :

— Maman... je te reviens enfin... et jamais plus je ne te quitterai...

» Je t'en prie, parle-moi... réponds-moi...

» Je suis à tes côtés...

» Ce n'est pas un rêve que tu fais...

» Le temps des épreuves est passé...

» Il faut en chasser jusqu'au souvenir... Ne plus vivre que pour le présent qui nous réunit... pour l'avenir qui sera radieux... oh ! oui... puisque désormais rien ne peut nous séparer... maman... ah ! maman...

Alors seulement, dans la gorge contractée de la comtesse, un mot put se livrer passage.

— Ma fille !...

Alors seulement elle répondit à l'étreinte passionnée de son enfant.

Et, pendant quelques minutes, ce fut, dans la pièce, un bruit de sanglots...

... Non plus provoqués par le désespoir... mais par la joie... par une joie inespérée... surhumaine.

Madeleine semblait délirer.

Arlette... son Arlette lui était rendue !...

Dieu était bon !...

Il avait eu pitié enfin !...

Ah ! comme elle était jolie avec ses cheveux d'or fin... avec son visage si expressif... si doux... si grave aussi.

... Combien changée !

... Combien embellie !...

La comtesse avait forcé sa fille à s'éloigner un peu... et elle l'admirait.

Et elle la contemplait avec extase.

Elle savourait son bonheur... son immense bonheur... sans chercher à se l'expliquer.

Et puis... tout à coup... la réflexion lui vint.

Comment se faisait-il qu'Arlette fût revenue... Pourquoi Romane ne l'accompagnait-il pas ?...

Sur un ton angoissé, elle interrogea :

— Ton père ?...

— Il est là, mère... Il n'a pas voulu entrer avant que j'aie obtenu de toi son pardon... Pauvre père, il a bien souffert... quand il a appris la vérité, pour lui quel désespoir... quel remords !... Il t'expliquera lui-même...

Elle avait pris sa mère par la main... elle l'entraînait vers la porte.

— Le voici... dit-elle.

En effet... le comte apparaissait... pâle, humble, presque suppliant...

La comtesse s'élança.

— Romane... balbutia-t-elle.

Et elle tomba dans les bras que son mari referma sur elle.

. . . . . .

— Ah !... murmura-t-il... j'ai été bien coupable, Madeleine... et pourras-tu jamais me pardonner ?...

Elle mit une main sur la bouche de Romane pour l'empêcher de continuer...

— Ne parlons plus de cela... Arlette a raison, oublions le passé... Soyons tout au présent... Il est si doux... si beau... mon bonheur, à cette heure, est si grand qu'il rachète toutes les souffrances que loin de toi... loin de ma fille adorée... j'ai endurées.

Elle le forçait à s'asseoir... à sa gauche... sur la causeuse où, à droite, Arlette déjà avait pris place et enlaçait sa mère étroitement.

Ainsi, ils formaient un groupe vraiment adorable...

Enfin... après tant d'épreuves... ils étaient tous réunis !...

Tous ?...

Non.

Yvonne... Boris... manquaient à leur bonheur.

Le cœur vibrant... la main dans la main... Madeleine... Romane... ne pouvaient cesser de se regarder.

Comme ils avaient changé tous deux !...

Le comte avait des cheveux blancs...

Et sur le front de sa femme... au dessin si pur... une, deux, plusieurs rides... légères... se creusaient déjà.

Ils parlaient.

Ils avaient tant de choses à se dire...

... Tant d'explications... après vingt ans de séparation... à échanger !

Puis... au bout d'un moment... comme Romane, hésitant, l'interrogeait au sujet de Hugues Lackau... du misérable qui, quelques mois plus tôt, avait joué... auprès de lui et d'Arlette... un si triste rôle, en Bohême... Madeleine raconta à son mari le crime d'Antoine Peltrot... la substitution d'enfant accomplie par lui... et enfin les récents événements qui avaient motivé le départ précipité d'Yvonne pour Nice.

Elle lui tendit la lettre... reçue le matin même... et dans laquelle le malheureux... qu'on ne pouvait rendre responsable de l'infamie de son père... affirmait la sincérité de son repentir... et sa volonté de s'éloigner... de disparaître... de ne plus jamais faire entendre parler de lui.

Puis... entre eux... durant un instant, le silence s'était établi.

Mon Dieu... que de choses, lui, Romane, venait d'apprendre !...

Et comme tout ce qui, autrefois, l'avait affolé... poussé à une vengeance injuste... s'expliquait naturellement.

Maintenant... Madeleine disait les tentatives infructueuses... faites par elle... pour retrouver son mari et sa fille...

Les recherches effectuées par l'agence Vigila pour découvrir les traces des partisans auprès desquels... après leur départ, leur fuite hors de la Bohême... elle supposait que le comte et Arlette étaient demeurés...

... Son voyage récent en Russie...

... Dans les environs de Vladimir...

... Où elle avait été mise en présence de Boris.

... Et au récit fait par celui-ci du mystère qui planait sur sa naissance... des circonstances tragiques dans lesquelles il avait été recueilli par Vareski, le chef de la Secte-Rouge... près de Tambow... le soupçon qui, aussitôt, l'avait assaillie, que le jeune homme... sans doute... n'était autre que Hugues...

(Lire la suite au prochain numéro.)

Berguent est à trois heures environ de Paris, et j'y arrivai dans la soirée.

Il était six heures du soir, mais, comme on était en hiver, il faisait nuit noire déjà. Je décidai de me rendre à la propriété sans plus tarder : une fois l'affaire terminée, je reviendrais dîner au village, à moins que je ne prenne mon repos là-bas.

La route monte un peu pour arriver à la maison d'habitation qu'on aperçoit de très loin, mais je fus frappé de n'apercevoir aucune lumière aux fenêtres.

— Bah ! pensai-je, peut-être les hôtes se tiennent-ils dans d'autres pièces donnant sur le derrière de l'habitation...

J'avançais toujours, mais je ne sais pourquoi, je me sentais envahi par une crainte inexplicable et que je ne pouvais surmonter.

On n'entendait aucun bruit, venant de la maison, qui semblait inhabitée.

Je n'eus aucune difficulté à pénétrer dans le parc et quelques instants après, je faisais le tour de la maison.

Une porte-fenêtre, demeurée entr'ouverte sur les jardins, me permit d'entrer, car je ne voyais âme qui vive. Je parcourus les pièces sans apercevoir qui que ce soit, et je commençais à me demander ce qui avait pu advenir de mon petit protégé, Jean Dannery, de son tuteur et de Romand, quand j'entendis une faible plainte paraissant venir d'une longue galerie où les Dannery avaient mis aux murs toute une série de portraits de famille, suspendus à de longues tringles de cuivre.

Plus j'avançais et plus je me rendais compte que les plaintes qui avaient frappé mon oreille, venaient de ce côté.

A la lueur d'une allumette que je craquai, je finis par apercevoir un horrible spectacle : au bout de la galerie, Jean Dannery poussait des gémissements qui n'avaient presque plus rien d'humain.

Le corps ligoté de cordes qui empêchaient tous ses mouvements, il était suspendu par les pieds, la tête en bas...

Une longue échelle qui se trouvait dans une pièce attenante me permit de détacher le jeune homme.

Quand il se fut un peu remis, il me conta ce qui s'était passé.

Romand et Lorelli, prévenus par son télégramme qu'il avait trouvé l'argent nécessaire au remboursement, et voyant que le domaine de Berguent leur échappait, étaient entrés dans une très grande colère.

Ils avaient alors décidé de se défaire de Jean Dannery, en laissant croire à un subit accès de congestion.

A cet effet, ils l'avaient suspendu, la tête en bas, de façon que le sang lui portât au cerveau.

Ceci s'était passé peu avant mon arrivée à Berguent, et c'est ainsi que j'étais parvenu à sauver mon jeune ami. Il avait dit, en effet, aux deux gredins que je ne devais venir que le lendemain.

Selon toutes leurs prévisions, Jean Dannery eût été mort — de congestion — et Romand n'étant pas remboursé, fût entré avec Lorelli, son complice, en possession du domaine de Berguent.

Romand et Lorelli apprirent — je ne sais comment — ma présence dans la propriété, et le sauvetage que j'avais fait ; aussi ne les revit-on jamais.

Jean Dannery resta propriétaire de Berguent et, par le fait de la disparition de Romand, il n'eut jamais à rembourser ni capital ni intérêts au créancier de son père.

(Reproduction interdite.)

Concours n° 9

LE CRIME DE LA RUE MACHIN

LISTE DES GAGNANTS

1er prix : M. René Frison, sous-brigadier des douanes, à Sars-Poteries (Nord), gagne : *Un bon de Panama participant à six tirages annuels et permettant de gagner des lots de 100 000, 250 000 et 500 000 francs.*

2e prix : M. François Le Du, 15, rue de la Moselle, Paris, gagne : *Une magnifique garniture de cheminée, pendule et candélabres, en marbre et bronze doré.*

3e prix : Mme Lebart, 6, avenue Augereau, Maisons-Laffitte, gagne : *Un superbe étui à cigarettes en argent contrôle, intérieur doré, d'une valeur de 60 francs.*

4e prix : Mlle Blanche Lequatre, 29, rue du Liégat, à Ivry (Seine), gagne : *Une ravissante table à ouvrage.*

5e et 6e prix : MM. Herbelot, 65, route d'Epinac, au Creusot; Bérard, 7, Traverse du Commandant, à Marseille, gagnent chacun : *Un bon de la Presse pouvant gagner un lot de 10 000 francs.*

Du 7e au 20e prix : MM. et Mmes Brousse, à Toulouse; M. Lelong, à La Garenne-Bezons; Davesne, à Montpellier; Brandicourt, à Amiens; Campagne, à Albi; Baille, à Lille; Verline, à Fives; Bernard, à Bordeaux; Clochepin, à Marchiennes; Louis Dieu, à Villers-Bretonneux; Mathieu, à Nogent-sur-Oise; Mlle Caron, à Flixecourt; Taquois, à Montataire; Déburaux, à Amiens, gagnent chacun : *Une belle chaîne de montre en argent, pour homme.*

Du 21e au 40e prix : MM. et Mmes Chevreau, à Marennes; Deleval, à Bruay; Perrot, au Havre; Lemercier, à Paris. Turbin, à Villers-Bretonneux; Maillet, à Paris; Mlle Melchior, à Metz; Chasseau, à Bordeaux; Duhamel, à Saint-Vaast-en-Chaussée; Jacquet, à Mohon; Cossart, à Fives; Mlle Maire, à Paris; Rochette, au Puy; Lefeuvre, à Ivry; Villefannet, à Bergerac; Fouésil, à Fécamp, Ramberi, à Bordeaux; Cavicchioli, à Saint-Pons; Ligot, à l'Ile-Saint-Denis; Razy, à Lyon, gagnent chacun : *Un délicieux petit bronze, buste de femme, sur socle en marbre.*

Du 41e au 99e prix : MM. et Mmes Bellettre, à Berck-Plage; Gilfaux, à Presles; Coppet, à Paris; Bellettre, à Berck; Billard, à Roanne; Deseure, à Cholet; Colombe, à Paris; Béranger, à Liévin; Portais, à Vanves; Gamain, à Flixécourt; Vast, à Flixécourt; Diolot, à Montreuil; Beauvais, à Mehun-sur-Yèvre; Dupont, à Vanves; Lebastard, à Caen; Foiratier, à Salomel; E. Marthe, à Clermont-Ferrand; Hémery, à Amiens; Castelain, à Haubourdin; Bodiquel, à Chantenay; Bailly, à Essonnes; Brochet, à Carrouges; Duhain, à Bruxelles; Renté, à Pouilly-sur-Loire; Barthélemy, à Reims; Pieuchot, à Dijon; Marie Dupont, à Vanves; Frison, à Maroilles; Durieux, à Issy-les-Moulineaux; Lelubre, à Douai; Bocquet, à Charleville; Boterel, à Nogent-en-Bassigny; Mannoye, à Scey-sur-Saône; Kas, à Houilles; Le Maguer, à Lorient; Cratz, à Reims; Laporte, à Charleville; Lemonnier, à Paris; Choisy, à Charleville; Métais, à Laval Bénac, à Royan; Marsault, à Mohon; Jacquet, à Mohon; Labasq, à Concarneau; Bouetto, à Menton; Guinot, au Creusot; Frégère, à Roquemaure; Uffoltz, à Troyes; Duforest, à Reims; Bernard, à Chartres; Brossard, à Tournus; Métais-Juin, à Laval; Kastler, à Scey-sur-Saône; Chalté, à Commercy; Métreine, à Nantes; Geoffroy, à Mézières; Razès, à Verneuil-sur-Avre; Chambon, à Firminy; Bouvy, à Sainte-Menehould, gagnent chacun : *Une coquette glace à main, biseautée, garniture imitation de vieux bronze.*

100e prix : M. Claude Georges, à Portieux, gagne : *Un très beau porte-monnaie, porte-cartes, pour dame.*

Du 101e au 150e prix : MM. et Mmes Gossé, à Issy; Edieu, à Chantenay; Vidal, à Alfort; Descoutures, à Romilly-sur-Seine, Clu e, à Romans; Boussichas, à Saint-Etienne; Vidal, à Paris; Bourdenet, à Madretsche (Suisse); Lamotte, à Paris; Waquent, à Paris; Lefort, à Saint-Jean-de-Boiseau; Bazot, à Jarzé; Péruchot, à Epinal; Bruy, au Creusot; Oyhamburu, à Bergerac; Laurent, à Marseille; Barba, à Neuilly-Saint-Front; Dasté, à Toulouse; Beynet, à Paris; Dono, à Sanvic; Herbelot, au Creusot; Beuquet, à Fleurance; Benoit Chaine, à Venissieux; Gontier, à Romans; Jean-Baptiste Depooter; Pfirsch, à Fère-Champenoise; De Batz, à Aguillon; Bourrigaud, à Saint Paterne; Péon, à Charleville; Desachy, à Villers-Bretonneux; Sens, à Hergnies; Thirard, à Bruyères; Macquart à Reims; Lenormand à Bonneval; Rivoal, à Saint-Nazaire; Guilbert, à Paris; Cormomt, à Saint-Denis; Chomel, à Limoges; Valent, à Grenoble; Poncelet, à Portieux; Rihet, à Rennes; Brulé, à Sailly-Laurette; Gosse, à Amiens; Bouchaud, à Villejuif; Gabriel Valent, à Grenoble; Madet, à Genève; Colombe, à Paris; Bailleux, à Maubert-Fontaine; Roux, à Paris, Caubet, à Ivry-Port, gagnent chacun : *Un très joli vide-poches en porcelaine, genre Saxe.*

Du 151e au 199e prix: MM. et Mmes Varnier, à Paris; Bidamant, à Colombes; Cottet, à Lyon; Granet, à Rochefort; Bouvin, à Paris; Candeil à Saint-Juéry; Spitz, à Paris; Chaput, à Paris; Breton, à Montargis; Thuret, à Bourges; Noël, à Fougerolles; Métivier, à Saint-Pierre-d'Oléron; Mlle Vallard, à Sury le-Comte; Minier, à Angerville; Diolot, à Montreuil; Pitel à La Chapelle Moche; Delachat, à Lille; Deitte, à Bordeaux; Broyon, à Montreuil-sous-Bois; Lucien Albert, à Jarnac; Bonheur, à Cherbourg; Portanier, à Marseille; Mora à Bordeaux; Hautbois, à Laval; Chapuis, à Dijon; Houssart, à Ba leux; Goube, à Somain; Lequ ppé à Vanves; Maisant, à Amiens; Mathieu, à Suze-la-Rousse; Marie Kieffer, à Metz; Hilbrun er, à Belfort; Georget, à Morlaix; Dombret, à Puteaux; Pestel, à Paris; Pautet, à Montchanin-les-Mines; Lefeb re, à Honfleur; Brun, au Bouscat; Chaumette, à T urs; François, à Monthermé; Bernasconi, à Monte-Carlo; Guer ault, à Poissy; Colombel, à Amiens; Masse, à Amiens; Cauchetiez, à Amiens; Garrigues, à Montauban; Martinet, à Avallon; Darras, à Flixécourt; Valent, à Grenoble; gagent chacun : *Excellents ciseaux de couturière.*

200e prix : Gabriel Valent, à Grenoble; gagne : *Un très riche tire-boutons en argent dans un bel écrin.*

Du 201e au 250e prix : Richez, à Lille; Couloigner au Hâvre; Poulain à Alfort; Maurice Maisant, à Amiens; Bernard, à Boulogne sur-Mer; Dousse, à Cherbourg; Tourneur, à Flixecourt; Quéron, à Saint-Jean-d'Angély; Wallet, à Flixécourt; Pierron, à Belfort; Maquet, à Pierron; Basin, à Lille; Roger, à Villepinte; Chaperon, à Montargis; Hauguel, au Havre; Dorez, à Lille; Lunel, au Havre; Lazare à Nice; Couaslier, à Paris; Lagazan, à Pauillac; Maynié, à Amiens; Funck, à Reims; Le Rollic, à Rennes; Gasparoux, à Rive-de-Gier; Klesse, à Vitry Port; Laval, à Fécamp; Brézel, à Brest; Mo eau, à Champagne sur-Seine; Bonel, à Noailles; Leroy, à Amiens; Gerbault, à Bourges; Borel, à Neschers; Dholislaeger, à Saint-Germain; Ouagne, au Moulin-Galant; Pelaquier, à Nîmes; Roullet, au Havre; Houzé à Wattignies; Lartizien, à Betz; Zunino, à Marseille; Chaffaut, à Saint-Loup-sur-Semouse; Gélain, à Thiaz; Bergès, à Cherbourg; Henneguier, à Paris; Thiébaut, à Nantes; Boileau, à Cabourg; Jarroir, à Aubervilliers; Alexandre, à Lorient; Tisseaux, à Givet; Muret, à Voiron; gagent chacun : *Beaux boutons de manchettes, patinés vieil argent, pour homme.*

Du 251e au 299e prix : Bodin, à Arras; Valent, à Grenoble; Chapuis, à Dijon; Cheilletz, à Paris; Le Brun à Toulon; Bricquet, à Fives; G. Roger, à Monchaux-Valines; Durand, à Angerville; Chastenet à Limoges; Lepère, à Jarnac; Desfonds, à Tournon; Sauvage, à Paris; Larcher, à Soisy-sous-Montmorency; Raynaud, à Rambervilliers; Jourdain, à Condé-sur-Noireau; Miette, à Cours-la-Granville; Féry, à Paris; Petit, à Lille; Descieux, à Nancy; Reyne à Pézenas; Hindré, à Rennes; Ollivier, à Marseille; Broussous, Lille; Charron à Paris; Claracq-Couty, à Brest; Laboret, à Grenoble; Wiard, à Amiens; Brever, à Re ms; Perrin, à Brest; Du Pr el, à Nice; Henri Descieux, à Nancy; Avocat, à Lille; Caudron, à Maubeuge; Ruenot, à Paris; Chanonier, à Mohon; Viart, à Châlons-sur-Marne; Marsall, à Paris; Chéron, à Orry-la-Ville; Jean Bernasconi, à Neuveville (Suisse), Ranquet, à Nîmes; Noiret, à Villefranche-sur-Saône; Lauer, à Paris; Caré, à Paris; Carême, à Bordeaux; Roland, à Vrigné-aux-Bois; Guillet à Paris; Delille, à Carignan; Albouy, à Paris; Goepfert, à Belfort; gagnent chacun : *Un ouvre-lettres très original, sujet crocodile et tête de nègre.*

300e prix : Victor Lemoine, 47, rue Victor-Hugo, Maisons-Alfort, gagne: *Une splendide bonbonnière en métal doré, entièrement guillochée.*

RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR TOUS LES CONCOURS DE L'ŒIL DE LA POLICE

1° Prennent part à nos concours tous les lecteurs et lectrices de ce journal. — 2° Aucune des solutions n'est rendue. — 3° En cas d'*ex-æquo*, les noms des concurrents sont tirés au sort. — 4° Sont seuls publiés les noms sortis au sort. — 5° Il n'est tenu aucun compte des solutions qui arrivent après l'expiration du délai indiqué dans chaque concours.

Toutes les solutions des concours de l'Œil de la Police *doivent être adressées au nom de* M. Lecocq, *8, rue Saint-Joseph, Paris.*

Nous prions très instamment nos lecteurs et nos lectrices de bien vouloir mettre sur l'enveloppe d'envoi, de façon très apparente, le nom ou le numéro du Concours. Cette indication est des plus importantes pour nous et pour eux.

Nous prions instamment nos lecteurs de ne jamais mettre de timbres, ni mandats dans les lettres qu'ils adressent à M. Lecocq. Ne pouvant, à notre grand regret, répondre individuellement aux demandes que ces lettres peuvent contenir, nous déclinons d ne toute responsab lité à cet égard.

Nous invitons nos lecteurs à ne jamais adresser de lettres ou solutions recommandées au nom de M. Lecocq. **Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.**

NOTA. — Les solutions des concours en plusieurs séries doivent être collées sur une meme feuille de papier et adressées *ensemble*, lorsque les séries du même concours sont parues, à M. Lecocq, 8, rue Saint-Joseph, Paris.

Toute réponse partielle pour ces concours serait éliminée d'office.

LISTE DES PRIX

1er prix : CINQUANTE FRANCS en espèces. — 2e prix : Une superbe canne en ébène avec poignée en argent. — Du 3e au 6e prix : Une delicieuse glace de poche en argent ciselé. — Du 7e au 20e prix : Un joli vase à fleurs en cristal taillé. — Du 21e au 50e prix : Une pelote à épingles formant boîte, monture nickelée. — Du 51e au 100e prix : Un beau cadre doré, pour photo-album. — Du 101e au 150e prix : Une mignonne bourse en cuir.

Concours n° 15 (8 séries)

Le Flair de l'Agent Duflair

QUATRIÈME SÉRIE

Vous avez encore présente à la mémoire l'habileté du brave agent Duflair. Elle vient encore de se signaler en huit occasions différentes et nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs et de nos aimables lectrices les circonstances dans lesquelles l'astucieux detective put se montrer à la hauteur de sa grande réputation.

Nous leur demanderons par la même occasion de lutter d'habileté avec l'ingénieux Duflair et de résoudre les huit problèmes que nous allons leur soumettre.

Cela formera l'objet du présent concours qui comprendra huit séries.

Lorsque paraîtra la huitième série nous vous indiquerons la date à laquelle vous devrez nous envoyer ensemble les huit réponses.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les huit solutions devront être adressées à M. Lecocq, à l'*Œil de la Police*, 8, rue Saint-Joseph, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Indiquer *nettement* sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer avec les huit solutions, les huit bons de concours qui se trouvent au bas de la page.

A la suite d'une panique qui s'était produite dans un hôtel, les chaussures des voyageurs avaient été mêlés et le garçon ahuri ne pouvait parvenir à trouver leurs propriétaires. Heureusement Duflair était là et il lui suffit de regarder les personnages que nous reproduisons ici pour leur attribuer immédiatement leurs chaussures. Faites-en autant, aimables lecteurs?

Concours n° 16 (6 séries)

Sous les Ruines de la Calabre

PREMIÈRE SÉRIE

Tous nos lecteurs ont encore présent à l'esprit l'effroyable cataclysme qui a semé le deuil dans toute l'Italie.

Nous mettons sous leurs yeux quelques aspects des villes qui viennent d'être si tragiquement anéanties et nous leur demandons, tout en restant tranquillement chez eux, de faire œuvre de sauveteur car dans chaque dessin et à travers l'enchevêtrement des matériaux est dissimulé un personnage. Lorsqu'ils l'auront découvert ils le cerneront d'un trait d'encre ou de crayon très apparent.

Ce concours comprendra six séries. Lorsque paraîtra la sixième série nous vous indiquerons la date à laquelle vous devrez nous envoyer les solutions.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les six solutions devront être adressées à M. Lecocq, à l'*Œil de la Police*, 8, rue Saint-Joseph, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer avec les six solutions, les six bons de concours qui se trouvent à la page 11 de l'*Œil de la Police*.

Nous publierons la liste des prix dans le prochain n°.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

SCIENCE et **MAGIE** ★

VOULEZ VOUS **ÊTRE AIMÉS** follement, passionnement.

Apprendre à préparer les philtres et les breuvages triomphateurs de l'amour. Apprendre à jeter et à conjurer les sorts envoûteurs. Obtenir les faveurs que l'on désire. Découvrir les secrets les plus cachés. Savoir tout ce qui se passe dans les maisons, chez ses voisins. Acquérir beaucoup d'esprit, de mémoire et de volonté. Donner le dégoût des alcools et guérir l'ivrognerie. Prendre à la main, lièvres, oiseaux et poissons. Acquérir la beauté des formes et du visage. Pouvoir guérir toutes les maladies par le geste et la prière, etc., etc. — Lisez *Science et Magie*.

CATALOGUE COMPLET SUR DEMANDE.

Ecr.: Librairie **GUERIN**, 17, rue Laferrière, Paris

REUSSIR vaincre la fatalité, vous venger des méchants, Obtenir amour, fidélité, santé, bonheur, richesse, puissance, vie heureuse. *Notice gratis.* Ecrivez **Sorcier ADDO, 251, r. St-Denis, Paris.**

VOYANTE Mme IRMA, 7, r. Tesson, Paris, par ses secrets, ses cartes, sa divination, fait réussir en tout. Consultez-la vous serez émerveillé. Env. date naissance, écriture et 1 fr.

VOULEZ-VOUS RIRE?? Env. 0f15 à DONADAI, 53, r. N.-D.-de-Nazareth, Paris. pr recev. fco superbe prime et les catal. illust. de 1900 pr farces, attrapes, surpr., phys, amusante, chansons, monolog., pièces théâtre, magie, sorcel., magnétisme, instrum. musiq., bijoux, parfum. — Gros et Détail.

SAGE-FEMME 1re Cl. *Discrétion absol. Pension* Barlet, 112, rue Réaumur. Beauté des Seins. Epilation. Obésité. — Renseignements gratis

VICTIMES DU SORT

SI VOUS VOULEZ posséder les secrets d'amour, voir la déveine vous quitter, gagner aux jeux, loteries, détruire ou jeter un sort, écraser vos ennemis, avoir chance, richesses, santé, beauté et bonheur. Ecrivez à Moorys's, le sorcier des Roches Noires, 16, rue de l'Echiquier, Paris, qui envoi *gratis* son curieux petit livre

TALISMAN DE BONHEUR BIJOU MYSTÉRIEUX

Renforçant, par sa radio-activité odo-électroïde, le dynamisme humain.

Découverte scientifique; Centre attractif; Puissance magnétique

Tout s'obtient par l'Influence Personnelle. FORTUNE, SANTÉ, BONHEUR

Toute personne soucieuse de son avenir doit posséder la bague mystérieuse et scientifique "TOUTE PUISSANTE", dernière création des études magnétiques et hypnotiques, donnant mathématiquement le POUVOIR PERSONNEL qui fait RÉUSSIR en TOUT. Succès certain, surprenant, mais naturel.

Mesdames, tous vos désirs seront satisfaits et vos rêves réalisés.

Messieurs, tous vos projets, toutes vos ambitions réussiront au delà de vos espérances.

GRATIS *petit livre indiquant la façon d'acquérir la* Subtile Puissance; *le demander au* Professeur D'ARIANYS, 49 villa des Violettes, près TOULOUSE (Hte-Gne).

ŒIL DE LA POLICE — CONCOURS N° 15 — LE FLAIR DE L'AGENT DUFLAIR — BON N° 4

Conserver ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons.

Abonnements à l'ŒIL DE LA POLICE :

FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an

Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite

L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABEILLE

(Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50c pour recevoir franco à domicile.)

Adresser les demandes, 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

ŒIL DE LA POLICE — CONCOURS N° 16 — Sous les Ruines de la Calabre — BON N° 1

Conserver ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons.

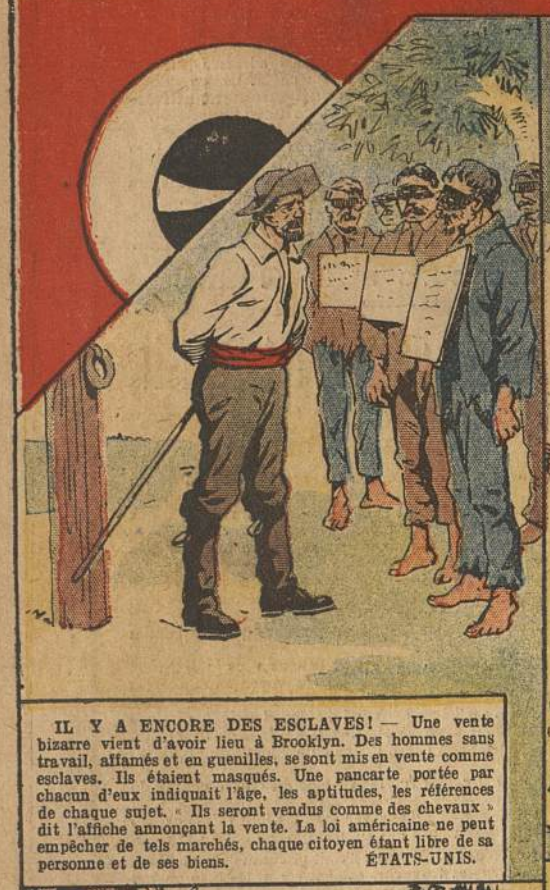

IL Y A ENCORE DES ESCLAVES! — Une vente bizarre vient d'avoir lieu à Brooklyn. Des hommes sans travail, affamés et en guenilles, se sont mis en vente comme esclaves. Ils étaient masqués. Une pancarte portée par chacun d'eux indiquait l'âge, les aptitudes, les références de chaque sujet. « Ils seront vendus comme des chevaux » dit l'affiche annonçant la vente. La loi américaine ne peut empêcher de tels marchés, chaque citoyen étant libre de sa personne et de ses biens. ÉTATS-UNIS.

MORT TRAGIQUE DE CINQ JEUNES FILLES. — Cinq jeunes filles du village de Littau avaient pris place dans une voiture de paysan, conduite par un valet de ferme de quinze ans, pour aller à Dobotséhek. En route, les voyageurs furent surpris par un violent orage. Un terrible coup de vent projeta la voiture du haut d'un talus dans la March. Les cinq jeunes filles et leur jeune cocher ont péri dans les flots. AUTRICHE-HONGRIE.

ÉVASION DE FOUS. — Dans un asile d'aliénés, à Florence, un infirmier fut appelé par un fou qui était au lit. Pendant qu'il lui causait, trois autres fous, habitant la même chambre, se jetèrent sur lui, le bâillonnèrent et après l'avoir lié sur le lit, lui enlevèrent les clés et le laissèrent enfermé. Puis, ayant escaladé une fenêtre, ils prirent la fuite. On ne les a pas retrouvés. L'infirmier a été découvert demi asphyxié sous le tas des matelas que les fous avaient jetés sur lui afin de l'étouffer. ITALIE.

TRISTE FIN D'UNE IDYLLE. — Une jeune servante hollandaise, Jacqueline Nys, fut accostée dans une rue d'Anvers, par son ancien amant, Gaston Berger, avec qui elle avait rompu depuis quelque temps. Le jeune homme la supplia, en vain, de reprendre la vie commune. Exaspéré, il sortit alors un revolver de sa poche, et, par trois fois, fit feu sur la malheureuse, qui s'affaissa grièvement blessée. Tournant ensuite l'arme contre lui-même, Berger se tira deux balles en pleine poitrine. Tous deux sont morts quelques heures après. BELGIQUE.

ATROCE VENGEANCE, EFFROYABLE PUNITION! — Conception Jimeney, 27 ans, habitant Cordoue, jalouse d'une de ses voisines, avait juré de se venger d'elle.

Ayant avisé l'enfant de celle-ci dans la rue, elle le prit dans ses bras et alla le précipiter dans un puits, puis elle s'éloigna. Mais, sous l'influence du remords, elle revenait bientôt au puits, tenant étroitement serré son propre enfant Elle se pencha sur la margelle pour mieux distinguer et, secouée par l'émotion, elle ouvrit les bras. Dans ce mouvement, le bébé lui échappa dans l'abîme. ESPAGNE.

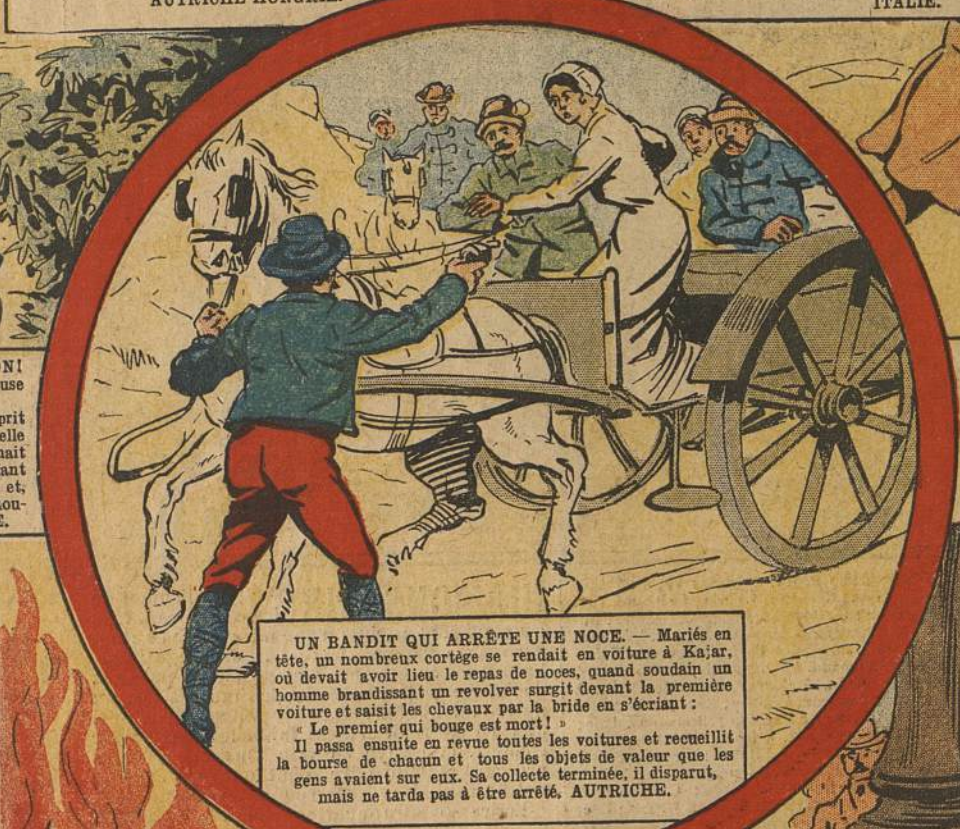

UN BANDIT QUI ARRÊTE UNE NOCE. — Mariés en tête, un nombreux cortège se rendait en voiture à Kajar, où devait avoir lieu le repas de noces, quand soudain un homme brandissant un revolver surgit devant la première voiture et saisit les chevaux par la bride en s'écriant :

« Le premier qui bouge est mort! »

Il passa ensuite en revue toutes les voitures et recueillit la bourse de chacun et tous les objets de valeur que les gens avaient sur eux. Sa collecte terminée, il disparut, mais ne tarda pas à être arrêté. AUTRICHE.

ÉCOLIERS TUÉS PAR UN POLICIER. — Quelques élèves d'une école située aux environs de Moscou habillés en civil, contrairement à la règle, se trouvaient dans un restaurant de la ville.

Reconnus par un officier de police et craignant d'être punis, ils prirent la fuite. Le policier les ayant vainement sommés de s'arrêter, déchargea sur eux plusieurs coups de revolver. Deux furent tués et un troisième fut grièvement blessé. RUSSIE.

ÉTAIT-IL FOU? — Le mariage du lieutenant Kokow, fiancé à la fille du commandant Tchernozouboff devait être célébré le lendemain. Il était venu passer la nuit dans la maison de son futur beau-père. Vers minuit, le lieutenant pénétra dans la pièce où reposait le commandant, et d'un coup de revolver le blessa grièvement. Puis il tira sur sa future belle-mère qui s'affaissa. Le lieutenant dégaina alors et taillada le corps de Mme Tchernozouboff, cribla de coups de sabre le cadavre du commandant. Son crime accompli, le meurtrier se coupa la gorge. RUSSIE.

DRAMATIQUE SUICIDE. — Le lieutenant Stankewicz, officier de l'armée autrichienne, s'est suicidé d'une façon particulièrement dramatique.

Il répandit une grande quantité de pétrole sur son lit, puis il plaça un certain nombre de cartouches à balle et mit le feu à différents endroits. En peu d'instants, les flammes s'élevèrent et une série d'explosions violentes jeta l'alarme dans le voisinage. Quand on put pénétrer dans sa chambre, il ne restait du lieutenant qu'un petit tas de cendres. AUTRICHE.

ÉTRANGE DÉCOUVERTE. — Place de la Commune, à Anvers, l'attention des passants fut attirée par les hurlements d'un chien, partant du pied creux d'un réverbère monumental.

On ouvrit le « trou d'homme » du réverbère et l'on trouva un petit chien blanc couché sur le corps d'un garçonnet d'une dizaine d'années. L'enfant était mort de faim et de froid. BELGIQUE.

DRAME MYSTÉRIEUX. — Des cris effroyables se faisaient entendre à Croydon, dans Cleveland-House, maison habitée par M. Ernest Blundell, agent d'assurances et sa famille. En même temps plusieurs coups de revolver retentissaient.

On enfonça les portes et on trouva Mme Blundell, étendue à terre, le crâne troué par une balle. M. Blundell et son petit garçon âgé de 9 ans, le crâne également troué par des balles, étaient couché sur le lit. L'enfant est mort aussitôt, les deux époux sont à toute extrémité. ANGLETERRE.

Le Gérant : A. CHATELAIN.

CORBEIL. IMP. CRETE.